

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS (DSP 2017-2021)

DIRECTION GENERALE REGIONALE – AFRIQUE CENTRALE

RDGC/COCF

Novembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

EQUIVALENCES MONÉTAIRES	i
SIGLES ET ABBREVIATIONS	ii
CARTE ADMINISTRATIVE.....	iii
RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....	iv
I. INTRODUCTION.....	1
II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES.....	2
2.1. Contexte politique et sécuritaire.....	2
2.2. Contexte économique.....	3
2.3. Contexte social et thèmes transversaux.....	6
III. OPTIONS STRATÉGIQUES, PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE ET LEÇONS APPRISSES	8
3.1. Cadre stratégique du pays	8
3.2. Défis et faiblesses du pays	9
3.3. Forces et opportunités	10
3.4. Coordination, harmonisation de l'aide	11
3.5. Positionnement de la Banque en Centrafrique	12
3.6. Principales conclusions du rapport d'achèvement (RA) du DSPi 2014-2016	13
3.7. Leçons tirées du rapport d'achèvement du DSPi 2014-2016 et de la RPPP 2016/17.....	14
IV. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE.....	14
4.1. Justification et orientations stratégiques de l'intervention du Groupe de la Banque	14
4.2. Objectifs et piliers stratégiques	16
4.3. Prise en compte des questions transversales	18
4.4. Programme indicatif de prêt du Groupe de la Banque	18
4.5. Activités hors-prêts	19
4.6. Financement du DSP.....	19
4.7. Suivi et évaluation.....	19
4.8. Questions de dialogue	20
4.9. Risques potentiels et mesures d'atténuation.....	21
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	1
Annexe 1 : Programme indicatif prêts et hors prêts (2017-2021)	I
Annexe 2 : Cadre de Suivi et de Résultats du DSP 2017-2021	II
Annexe 3 : Portefeuille de la Banque en RCA au 30 septembre 2017.....	VII
Annexe 4 : Suivi des Indicateurs de mise en œuvre et de résultats au 31 octobre 2016	VIII
Annexe 5 : Synthèse des piliers du RCPCA et cadre de priorisation et coût associés	IX
Annexe 6 : Synthèse des facteurs sous-jacents de la fragilité, du conflit et de la violence.....	X
Annexe 7 : Bref aperçu de l'impact de la crise sur les conditions de vies des ménages et l'équité	XII
Annexe 8 : État des lieux des industries extractives en RCA	XV
Annexe 9 : Synthèse du rapport d'achèvement du DSPi 2014-2016 et de la RPPP 2016/17	XVI
Annexe 10 : Évaluation de l'éligibilité au Pilier I de la Facilité d'Appui à la Transition.....	XIX
Annexe 11 : Evaluation du risque fiduciaire (ERF)	XXII
Annexe 12 : Répartition des PTF en fonction de leurs domaines d'interventions en RCA	XXV
Annexe 13 : Indicateurs socio-économiques comparatifs de la RCA	XXVI

LISTE DES GRAPHIQUES, ENCADRÉS ET CARTES

Graphique 1 : Évolution des principaux indicateurs macroéconomiques	3
Graphique 2 : Répartition sectorielle du portefeuille	12
Encadré 1 : Troisième mission de revue du programme soutenu par la FEC du FMI	6
Encadré 2: Synthèse des principaux facteurs de fragilité de la RCA.	9
Encadré 3 : Ajustement du programme indicatif de prêts du DSPi 2014-2016	XVI
Schéma 1 : Lien entre le DSP 2017-2021, les Tops-5, le RCPCA et les ODD.....	15

Equivalences monétaires

Octobre 2017

Monnaie = Franc CFA (FCFA)

1 UC = 791.73 FCFA

1 EURO = 655.96 FCFA

1 dollar EU = 563.63 FCFA

Poids et mesures

1 tonne métrique	=	2204 livres
1 kilogramme (kg)	=	2,200 livres
1 mètre (m)	=	3,28 pied
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce
1 kilomètre (km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 ares

Année budgétaire

1 janvier - 31 décembre

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABG	Appui budgétaire général
ABP	Allocation basée sur la performance
AfIF	Facilité d'Investissement pour l'Afrique
BAD	Banque africaine de développement
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BDEV	Département d'évaluation indépendante du développement
BM	Banque mondiale
CAB	Central African Backbone
CCN	Centre Communautaire Numérique
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CFD	Centre de Formation Digitale
COCF	Bureau national de la Banque en Centrafrique
CSR	Cadre de suivi des résultats
DBDM	Nouveau modèle de développement et de conduite des affaires
DDRR	Désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement
DSP	Document de stratégie pays
ECASEB	Enquête centrafricaine pour le suivi et l'évaluation du bien-être
EPIP	Évaluation des politiques et institutions du pays
FAD	Fonds africain de développement
FASJ	Facilité africaine de soutien juridique
FAT	Facilité d'appui à la transition
FCFA	Franc de la Coopération financière de l'Afrique
FEM	Fonds sur l'environnement mondial
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FMI	Fonds monétaire international
ITIE	Initiative pour la transparence des industries extractives
IAEAR	Initiative pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement en milieu rural
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies en Centrafrique
NTIC	Nouvelles technologie de l'information et de la communication
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
PANA	Programme d'action national d'adaptation
PARCB-1	Programme d'appui à la reconstruction des communautés de base, phase I
PARCGEF	Projet d'appui au renforcement des capacités de gestion économique et financière
PDCAGV	Projet de développement communautaire et d'appui aux groupes vulnérables
PIB	Produit intérieur brut
PNPEE	Politique nationale pour la Promotion de l'Égalité et de l'Équité
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PUASCRE	Programme d'urgence d'appui à la sortie de crise et à la reprise économique
PURD	Programme d'urgence pour le relèvement durable en RCA
PTF	Partenaire technique et financier
RCPCA	Plan national de relèvement et de la consolidation de la paix en République Centrafricaine
RCA	République Centrafricaine
RDTS	Département en charge des questions de fragilité et de résilience
REDD	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation
RMP	Revue à mi-parcours
RPPP	Revue de la performance de portefeuille pays
SD	Stratégie décennale de la Banque
UC	Unité de compte
UE	Union européenne
UNFPA	United Nations Population Fund
USD	Dollar des États-Unis
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. ***En dépit d'un contexte difficile, marqué par une crise sociopolitique aigue, la République centrafricaine (RCA) a accompli des progrès significatifs durant les trois dernières années.*** Le retour à l'ordre constitutionnel suite aux élections générales de 2016, au terme d'une période de transition de trois ans, ouvre une opportunité pour les nouvelles autorités d'engager le pays sur la voie de la stabilité, du relèvement et du développement. Ce qui permettra à la RCA de rompre durablement avec les crises récurrentes qui ont jalonné son histoire. Toutefois, certaines zones du territoire sont encore occupées par des groupes armés, qui se livrent à des actes de violences, de destruction et de pillages des biens, ainsi qu'à l'exploitation illégale et anarchique des ressources minières. L'insécurité a engendré le déplacement forcé des populations à l'intérieur et à l'extérieur de la RCA.

2. ***La crise a ainsi ravagé l'économie conduisant l'effondrement des principaux secteurs productifs que sont l'agriculture, les mines et les forêts.*** Sur le plan macro-économique, après une hausse de 4,1 % en 2012, le PIB a chuté en 2013 d'environ 36,7 % en termes réels. Au cours de la transition politique, le pays a connu une reprise progressive de l'activité économique et la croissance du PIB a atteint 1 % en 2014, avant de passer à 4,8 % en 2015 et à 5,1 % en 2016, grâce à une augmentation de l'activité agricole de subsistance, des transports et du commerce. L'inflation a atteint un pic à hauteur de 11,6 % en 2014 avant de reculer à 4,5 % en 2015 et à 4,1 % en 2016, du fait essentiellement de l'amélioration des conditions d'approvisionnement résultant d'une sécurité renforcée le long du corridor de transport Douala-Bangui et de la baisse des prix des importations de certains produits de base. Globalement, la crise a entraîné une détérioration de tous les indicateurs sociaux – avec un indice de développement humain de 0,36 – plaçant le pays à la dernière place des 188 pays évalués en 2016.

3. ***Le Gouvernement, dont la nouvelle vision est celle d'un pays enfin apaisé, poursuit le dialogue national de réconciliation visant à restaurer la cohésion sociale.*** Dans ce contexte, le Gouvernement a élaboré le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix pour la République Centrafricaine (RCPCA, adopté en octobre 2016) qui s'articule autour de 3 piliers prioritaires et 11 objectifs stratégiques. Cependant, pour atteindre les objectifs fixés pour les 5 prochaines années, le soutien de tous les partenaires techniques et financiers (PTF), y compris la Banque, est capital pour éviter un retour en arrière qui serait préjudiciable pour la RCA et la sous-région.

4. ***Le présent Document de Stratégie Pays pour la RCA, couvrant la période 2017-2021 (DSP 2017-2021), permettra à la Banque de consolider son soutien au pays, à travers la promotion d'une croissance durable et inclusive.*** Pour rappel, durant la période de transition politique, la Banque avait élaboré une Stratégie intérimaire (DSPi 2014-2016) qui s'articulait autour de deux piliers : i) *réhabilitation des infrastructures socio-économiques et d'utilité publique en vue d'améliorer la fourniture des services de base* ; et ii) *restauration des capacités institutionnelles et promotion de la bonne gouvernance*. La mise en œuvre du DSPi a globalement contribué au rétablissement des services sociaux de base et la restauration des capacités institutionnelles, à travers la réhabilitation/construction des infrastructures socio-économiques (santé, éducation, énergie, eau et assainissement) pour ce qui est du premier pilier ; alors que pour le deuxième pilier, les résultats ont concerné le redémarrage/redéploiement effectif des services de l'administration centrale et déconcentrée (par le paiement régulier des salaires des agents de la fonction publique, la fourniture des équipements informatiques et accessoires, des matériels et mobiliers des bureaux pour les services de l'administration), ainsi que la restauration d'un cadre adéquat de gestion des finances publiques.

5. ***Le choix des domaines de concentration de la Banque, pour le DSP 2017-2021, a pris en compte les leçons tirées de la mise en œuvre du DSPi, des consultations avec les hautes autorités et toutes les parties prenantes (y compris la société civile), les conclusions de la mission sur le***

terrain des administrateurs de la Banque, ainsi que des orientations formulées par le Comité des opérations pour l'efficacité du développement (CODE), lors de l'examen du rapport d'achèvement du DSPi. Un consensus s'est ainsi dégagé autour des deux piliers suivants : i) *Appui au développement de l'agriculture et aux infrastructures en soutien à l'inclusion sociale;* et ii) *Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance.* La mise en œuvre des opérations prévues dans le cadre de ces deux piliers contribueront à promouvoir une croissance économique inclusive à travers le soutien aux secteurs porteurs (agriculture/élevage), le développement des infrastructures de base, le renforcement des capacités institutionnelles en vue de promouvoir la gouvernance et un environnement propice au développement du secteur privé. Les opérations prévues, notamment dans le cadre du pilier I, intégreront systématiquement des composantes spécifiques visant à réduire les facteurs de fragilité à travers la promotion de l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes ainsi que la prise en compte des aspects liés au genre. L'accent sera également mis sur le soutien aux réformes dans les secteurs des mines et des forêts, qui ont un fort potentiel de croissance et de création d'emplois.

6. *Le financement des opérations programmées, au titre des deux piliers, proviendrait essentiellement du guichet du secteur public du FAD et de la Facilité d'appui à la transition (« FAT »).* En plus, la Banque privilégiera les cofinancements pour accroître le niveau des ressources disponibles en vue de soutenir la mise en œuvre de ces opérations. La Banque renforcera également son service de conseils au pays, notamment sur les politiques de réformes économiques et structurelles à travers la mise à disposition d'une assistance technique de haut niveau. Ce soutien va s'inscrire dans le cadre du nouveau Modèle de développement et de prestations de services de la Banque (DBDM), conçu pour relever l'efficacité de l'action de la Banque en faveur des pays membres régionaux.

I. INTRODUCTION

1. ***Après trois années de transition politique difficile, la RCA a pu retrouver l'ordre constitutionnel, suite à l'organisation des élections présidentielle et législative en février 2016.*** Cette évolution positive a été rendue possible grâce au soutien important de la communauté internationale, qui avait déjà déployé, dès 2014, une force de maintien de la paix (Mission multidimensionnelle intégrées des Nations Unies en Centrafrique « MINUSCA », composée de 12 000 experts et forces de l'ordre. Toutefois, malgré la mise en place des institutions démocratiques et la présence de la force de maintien de paix, l'insécurité persiste du fait de la présence des groupes armés sur une grande partie du territoire, à l'origine de nombreuses violences, constituant ainsi une menace permanente à la paix. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a adopté, en octobre 2016, un Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix pour la République Centrafricaine (RCPCA) qui s'articule autour de 3 piliers prioritaires et de 11 objectifs stratégiques (Cf. Annexe 5).

2. ***Le DSP 2017-2021 est préparé au moment où il est clairement établi que le pays a besoin d'un soutien fort et concerté des partenaires au développement pour consolider la paix et relancer la croissance de manière durable.*** Tel qu'il ressort du rapport d'achèvement de la stratégie intérimaire (DSPi 2014-2016), la Banque a appuyé avec succès les efforts du pays en contribuant à la réhabilitation des infrastructures socio-économiques, à l'amélioration de la fourniture des services de base aux populations, notamment dans la zone rurale plus affectée par le conflit. La Banque a aussi contribué à la restauration des capacités institutionnelles et à la promotion de la gouvernance ainsi qu'au redéploiement effectif de certains services de l'administration centrale et déconcentrée.

3. ***Les sources de croissance de la RCA, dominées par une agriculture à faible valeur ajoutée et une production artisanale des ressources minières, ne contribuent pas actuellement, de manière significative, à l'amélioration des conditions de vie de la plus grande partie de la population.*** En effet, la crise a détruit les fondements de l'économie du pays et a conduit à l'effondrement des principaux secteurs productifs (agriculture, forêt, mines, etc.). Afin de consolider les réalisations faites dans le cadre de la précédente stratégie (DSPi 2014-2016) et dans l'optique de la continuité de l'action de la Banque, le nouveau DSP s'articulera autour de deux piliers suivants : *i) Appui au développement de l'agriculture et aux infrastructures en soutien à l'inclusion sociale; et ii) Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance.*

4. Le choix de ces piliers permettra à la Banque de contribuer à l'atténuation des principaux facteurs de fragilité auxquels le pays est confronté (cf. section 3.2). Il tient compte des leçons tirées de la mise en œuvre du DSPi 2014-2016 et de l'avantage comparatif de la Banque notamment dans le développement des infrastructures socio-économiques et le renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre et de suivi des réformes. ***L'objectif global de la Banque est de soutenir la RCA dans sa reconstruction post-conflit, à travers la promotion des bases d'une croissance durable et inclusive.***

5. ***La préparation du DSP, qui est aligné sur les priorités du RCPCA, a été guidée par les consultations approfondies menées avec le Gouvernement et l'ensemble des parties prenantes (société civile, secteur privé, PTF, etc.).*** Il est en cohérence avec la Stratégie décennale de la Banque (SD) (2013-2022) et la Stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2014-2019). Il est également aligné sur les cinq priorités opérationnelles de la Banque (Top-5) et contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). La revue à mi-parcours du DSP, prévue en 2019, sera l'occasion de réexaminer la pertinence des piliers pour s'assurer de leur alignement constant sur les priorités du Gouvernement.

II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

2.1. Contexte politique et sécuritaire

2.1.1. *Les élections présidentielle et législative pacifiques, de février 2016, ont ouvert des perspectives favorables à la stabilité politique de la RCA, après une longue série de crises dont celle de mars 2013.* Pour rappel, le déclenchement de la crise de mars 2013, ayant occasionné le renversement du régime en place par la rébellion Séléka¹, avait entraîné la plus grave crise sécuritaire, politique et humanitaire dans l'histoire de la RCA. Cette crise politique avait donné lieu à une transition politique difficile de trois ans, appuyée par la communauté internationale. Le retour à l'ordre constitutionnel avec notamment l'élection de Monsieur Faustin-Archange TOUADÉRA à la Présidence de la République, a permis de constituer un Gouvernement regroupant plusieurs partis politiques. Ce dernier a été remanié en septembre 2017 afin d'inclure des représentants des groupes armés. Hormis le Senat, l'ensemble des institutions démocratiques, prévues par la constitution, a été mis en place.

2.1.2. *Toutefois, malgré ces progrès encourageants, sur le plan institutionnel et de la présence de la force de maintien de la paix des Nations unies (MINUSCA²), l'insécurité demeure toujours une préoccupation majeure.* Même si la situation sécuritaire s'est nettement améliorée à Bangui, depuis la fin de la transition, les tensions communautaires et les affrontements réguliers entre groupes armés sont courants à travers le pays. En outre, les scissions au sein de la Séléka ont entraîné la formation de plusieurs groupes armés qui, aujourd'hui, s'affrontent pour le contrôle de certaines régions du territoire national, freinant ainsi les espoirs d'apaisement rapide de la situation. Cette situation se traduit par l'incapacité des services publics et des organisations humanitaires à fournir leurs assistances aux populations affectées par la crise. Par ailleurs, dans les zones rurales particulièrement celles disposant des ressources minières importantes, l'insécurité demeure persistante et pourrait perdurer tant que le désarmement des groupes armés ne sera pas effectif. Plusieurs sites miniers ont été accaparés par ces groupes et le pillage des ressources qui en résultent constitue une source de financement de la guerre, ce qui affaiblit davantage les capacités de l'État à répondre aux besoins urgents de la population.

2.1.3. *La réforme du secteur de la sécurité engagée par le Gouvernement, avec l'appui de la communauté internationale, vise à intégrer dans l'armée certains anciens combattants, à rationaliser et à rajeunir les effectifs des forces armées et de police.* Cette réforme doit également accorder une attention particulière aux régions, occupées par des groupes armés, en vue de restaurer progressivement l'autorité de l'État. En 2017, le Gouvernement a organisé plusieurs réunions du Comité Consultatif et de Suivi du processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR), qui a rassemblé les quatorze groupes armés, et a procédé au recrutement de 500 policiers et gendarmes. En septembre 2017, 260 ex-combattants ont été désarmés, démobilisés et intégrés dans l'armée centrafricaine. Par ailleurs, une Cour pénale spéciale se met progressivement en place en vue de poursuivre en justice des personnes soupçonnées de crimes de guerre et de violation de droits humains.

2.1.4. *La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a joué un rôle positif dans la sortie de crise, en fournissant l'essentiel des contingents* (Cameroun, Congo, Gabon, RDC, Tchad, Guinée équatoriale, Burundi) de la MISCA, opération de l'Union africaine, dont les troupes sont la colonne vertébrale de la MINUSCA. Du point de vue géopolitique, les conflits en RCA ont souvent des ramifications dans les États voisins³, c'est ainsi que la CEEAC a soutenu le processus de transition, à

¹ Seleka qui signifie « coalition » en langue nationale Sangho était une coalition de groupes armés.

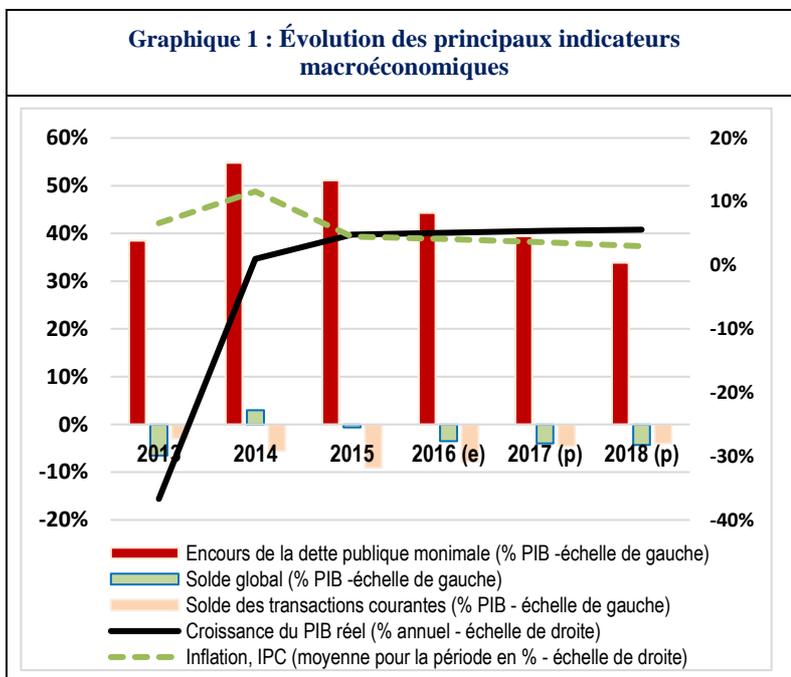
² L'opération de l'ONU, la Mission multidimensionnelle Intégrée de Stabilisation des Nations unies en Centrafrique (MINUSCA), a été créée en avril 2014 (résolution 2149) par le Conseil de sécurité. Elle a pour mandat la protection des populations et l'appui au processus politique (appui aux efforts de réconciliation, au processus de démobilisation des groupes armés, à la réforme des forces de sécurité, à la lutte contre l'impunité...). La MINUSCA a été précédée par les forces de l'Union africaine, françaises (SANGARIS)

³ La résolution des différents conflits a montré toute l'importance de la coopération régionale, grâce à laquelle plusieurs accords de paix ont pu être signés et ont permis une amélioration de la situation sécuritaire de la RCA. Tous les pays de la CEMAC, ainsi que l'Angola, ont contribué au financement de la reprise en RCA et au rétablissement de la paix. La République du Congo s'est

travers la médiation régionale, confiée au Congo. Par ailleurs, aussitôt après la prestation de serment du nouveau Président de la République, le pays a réintégré les instances de l'Union Africaine (UA) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), dont il avait été suspendu après la prise du pouvoir par la Séléka.

2.2. Contexte économique

2.2.1. *La reprise économique, entamée en 2014, se consolide progressivement avec un taux de croissance du PIB réel qui a atteint 5,1 % en 2016 contre 4,8% en 2015.* Malgré sa faible diversification⁴, l'économie a bénéficié de la reprise dans les industries extractives avec un bond de 22,8 %, suite à la levée partielle de la suspension du processus de Kimberley. Si les services enregistrent une croissance de 7,5 % en 2016, l'agriculture n'a, quant à elle, connu qu'une croissance de 1,2%, en raison notamment du retour lent des populations réfugiées et déplacées et de l'indisponibilité des moyens de production et d'encadrement.



Outre du fait des effets d'insécurité, l'offre reste toujours contrainte par la faible productivité dans le secteur agricole, la forte dégradation des infrastructures (en particulier dans le secteur de l'énergie) et un accès limité au crédit. La croissance du secteur bancaire encore frileuse est estimée à 2,5 %, alors que la reprise dans le commerce et les transports justifie un taux de croissance du secteur tertiaire, estimée à 6,0 % en 2016. Du côté de la demande globale, la dynamique de croissance, principalement à Bangui, a été stimulée par les investissements dans l'immobilier (en raison de la forte demande en logements des expatriés, essentiellement du personnel des Nations Unies et des ONG) et par les dépenses de l'administration publique. Le paiement régulier des salaires des fonctionnaires et le redéploiement des services administratifs ont aussi soutenu la hausse de la demande globale via la consommation des ménages.

2.2.2. *Au niveau des finances publiques, les autorités ont poursuivi, avec l'appui des PTF, la mise en œuvre des actions visant à consolider les réformes entreprises durant la période de transition.* Ces efforts ont ainsi permis d'améliorer la mobilisation des ressources publiques internes et de restaurer progressivement un cadre plus viable de la gestion des finances publiques. Les recettes budgétaires intérieures se sont effectivement améliorées durant la période de transition, passant de 4,9 % du PIB en 2014 à 7,1 % et 8 % respectivement en 2015 et 2016. Cet accroissement résulte à la fois de l'effet mécanique de la reprise économique, mais également des actions de restauration des capacités des régies financières, du renforcement du contrôle fiscal et douanier, ainsi que des réformes de la législation fiscale et douanière. Quant aux dépenses publiques qui avaient baissé jusqu'à 12,7 % du PIB en 2014, elles ont augmenté à 14,9 % en 2015 pour atteindre 15,2 % du PIB en 2016. Celles-ci ont été soutenues notamment par la reprise des services publics, y compris dans l'arrière-pays. Le déficit budgétaire qui en a résulté, a

particulièrement impliquée en accordant, en plus des dons, un prêt à hauteur de 25 millions USD, tout comme l'Angola qui a contribué avec un don de 10 millions USD et un prêt de 20 millions USD.

⁴ En 2016, les secteurs agricole et forestier contribuent à 58 % du PIB. Quant au secteur des industries extractives (or et diamants) et des industries de transformation (boissons, sucre, cigarettes, tôles, etc.), il ne contribue qu'à hauteur de 18,1 % au PIB. Par ailleurs, le secteur tertiaire (banques, commerce, hôtellerie, télécommunications), représente environ 31,7 % du PIB.

été financé par les appuis budgétaires extérieurs, dont le niveau s'élevait à 4,9 % du PIB en 2016. Cependant, le volume des appuis budgétaires, essentiellement sous forme de dons, est bien en deçà de leurs niveaux de 2014 et 2015, qui étaient respectivement de 10,8 % et 7,2 % du PIB. En dépit des efforts de mobilisation des recettes fiscales et de la maîtrise des dépenses, notamment de la masse salariale suite au recensement des fonctionnaires, le pays a toujours besoin d'appuis des PTF pour résorber le déficit budgétaire.

2.2.3. Au plan monétaire, le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), sa politique monétaire est déterminée par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), dont les priorités concernent essentiellement le contrôle de l'inflation. La monnaie, à savoir le Franc CFA, ayant une parité fixe avec la monnaie européenne (1 Euro = 655.957 F CFA). La masse monétaire (M2) a progressé de 14,5 % pour atteindre 294,3 milliards FCFA en décembre 2016, contre 257 milliards en 2015. Cette hausse est liée à la reprise de l'activité économique, notamment dans les branches minières et sylvicoles, des BPT et du commerce. En 2016, les avoirs extérieurs nets s'établissaient à 48,7 milliards FCFA contre 42,2 milliards, un an plus tôt. Le crédit intérieur net a, quant à lui, connu une hausse de 10 %, soutenue principalement par l'accroissement des crédits à l'économie qui ont augmenté de 5 % par rapport à 2015. Les créances nettes sur l'État n'ont progressé que de 1 % du fait des prêts versés aux entreprises publiques. L'État central a en effet eu de moins en moins recours au système bancaire, depuis février 2016. **Pour ce qui est de l'inflation, elle est passée de 11,6 %, en 2014, à 5 % en 2015 et 2016, grâce à l'amélioration des circuits d'approvisionnement depuis le Cameroun et à la reprise de la production vivrière.** Ce niveau d'inflation reste cependant au-dessus du critère de convergence fixé à 3,0 % au sein de la zone CEMAC et s'explique par l'augmentation des prix des produits alimentaires de base, imputable à la baisse de la production animale et à la demande additionnelle induite par le retour de certains réfugiés et des personnes déplacées.

2.2.4. Le risque de surendettement de la RCA reste élevé en raison du déséquilibre commercial structurel, accentué par l'instabilité chronique du pays. La situation de crise a induit une accumulation de nouveaux arriérés de paiements internes et externes, détériorant sensiblement le niveau de l'endettement public avec un ratio dette publique sur le PIB qui est passé de 38,5 % en 2013 à 51,1 % en 2014 et 47,2 % en 2016. Même si un plan d'apurement de la dette intérieure, qui est passée de 31,7 % du PIB en 2014 à 26,6 % en 2016, a été élaboré à la suite de l'audit de la dette financé par l'Union européenne, le pays présente, toutefois, une forte vulnérabilité en matière de dette intérieure publique. La RCA est donc passée d'une situation de risque modéré d'endettement à celle de risque élevé de surendettement. Dans ce contexte, l'analyse de la viabilité de la dette, effectuée en mai 2017 par le FMI, recommande au pays de poursuivre des politiques budgétaires prudentes, avec un maximum de concessionnalité des financements extérieurs et ne contracter de nouvelles dettes concessionnelles uniquement dans des cas exceptionnels pour des projets critiques lorsque le financement des subventions n'a pas pu être garanti. Pour de tels projets, il faudrait analyser de manière approfondie et indépendante les coûts et les avantages afin de s'assurer qu'ils sont rentables et qu'ils n'ont aucun impact fiscal.

2.2.5. Le secteur financier centrafricain est peu développé et dominé par une poignée de banques installées à Bangui. Le pays compte 4 banques commerciales et 5 établissements de microfinance (EMF) agréés, qui sont essentiellement concentrées à Bangui en raison des activités économiques et de la relative sécurité qui y règne. La crise sociopolitique a eu d'importantes répercussions sur le secteur et les pertes financières des établissements de microfinance ont été estimées à 2,2 millions USD, et la quasi-totalité des agences des banques et des EMF dans les provinces sont fermées à ce jour. Leur réouverture dépend du retour de la sécurité (pour permettre un convoyage de fonds à l'abri des pillages) et du rétablissement des infrastructures électriques et des TIC. Les crédits au secteur privé qui étaient évalués à 10,4 % du PIB en 2011 sont estimés à moins de 10% en 2016. Il convient de noter que le système bancaire est caractérisé par la prédominance des crédits à court terme, destinés à soulager la trésorerie des clients, mais peu adaptés aux investissements à cycle long notamment dans les secteurs de l'agriculture et des industries. De plus, les banques se focalisent sur quelques grosses entreprises, intervenant dans la téléphonie mobile, les hydrocarbures ou le commerce général, mais délaissent le secteur agricole tout comme les petites et moyennes

entreprises. Il n'existe pas de système de financement adapté et de politique d'appui au financement de l'économie, tels que les fonds de garantie ou crédit-bail, pour les PME. Les défauts de remboursement de prêt ont fait un bond spectaculaire et représentent à ce jour plus de 30 % du volume des prêts, contre 10 % avant la crise. Par ailleurs, en collaboration avec la BEAC, les autorités viennent d'élaborer et d'adopter une stratégie de développement de la microfinance pour renforcer l'inclusion financière en vue de faciliter l'accès au crédit des opérateurs.

2.2.6. *Le secteur privé est embryonnaire et constitué de petites et moyennes entreprises qui, pour l'essentiel, opèrent dans l'économie informelle.* L'environnement des affaires en RCA reste l'un des moins attractifs d'Afrique, résultant essentiellement des crises cycliques et des problèmes sécuritaires majeurs que connaît le pays. Le dernier rapport « *Doing Business* » 2017 de la Banque mondiale place la RCA au 185^{ème} rang parmi les 190 pays. Le pays reste fortement contraint par l'absence ou l'insuffisance des infrastructures, notamment l'électricité et les TIC, ainsi que par d'importantes difficultés liées au paiement des impôts et taxes et à l'exécution des contrats. La crise a fortement fragilisé le secteur privé et la compétitivité de l'économie. Beaucoup d'entreprises ont subi d'importants dégâts matériels et des pertes financières de taille⁵, en raison des violences dans le pays et de l'accumulation d'arriérés de paiement de l'État vis-à-vis des fournisseurs locaux. Des efforts sont en cours pour améliorer les capacités de gestion du Guichet unique pour la formalisation des entreprises (GUFÉ) et la création de centres de gestion agréés au sein de la chambre de commerce. Après l'adoption récente d'un plan national pour relancer les réformes du secteur privé, la structure de concertation entre le secteur privé et l'État a également été réorganisée, avec la création d'un Cadre mixte de concertation pour l'amélioration du climat des affaires. Celui-ci remplace les deux structures mises en place en 2010 pour promouvoir le développement du secteur privé à savoir le Cadre permanent de concertation État/secteur privé et le Comité mixte pour l'amélioration de l'environnement des affaires. En 2015, le Gouvernement de transition et les PTFs ont organisé plusieurs séminaires/forums à Bangui pour repenser et définir les actions nécessaires à la relance et au développement du secteur privé.

2.2.7. *La RCA dispose d'abondantes ressources naturelles et des conditions climatiques favorables à l'agriculture et à l'élevage et un fort potentiel pour les cultures d'exportation et industrielles telles que le café, le cacao, le coton.* Les terres arables sont estimées à 15 millions d'hectares (ha) dont seulement environ 800 000 ha sont cultivés chaque année avec comme principales cultures vivrières le manioc et le maïs. Le pays dispose également près de 2 millions d'ha potentiellement irrigables dont environ 1 000 hectares exploités, 16 millions d'ha de terres de pâturages dont seulement 9 millions d'ha sont exploités pour un cheptel estimé à 3,7 millions de têtes de bovins. Le pays dispose également une des meilleures pluviométries du continent avec une moyenne annuelle dégressive du Sud (1 600 mm) au Nord (800 mm). Malgré tous ces atouts, les crises récurrentes que le pays a connues ont eu des effets dévastateurs sur le secteur agricole en provoquant un dysfonctionnement profond des exploitations : *i*) perte des moyens de production, *ii*) destruction des récoltes/champs, *iii*) destruction du petit bétail, *iv*) fermeture des services publics d'appui-conseil et de recherche, etc. Les secteurs de l'élevage et de la pêche ont payé un lourd tribut à la crise et la chute des effectifs est estimée à 67 % pour le gros bétail et à 77 % pour les petits ruminants et les volailles. La production agricole s'est ainsi contractée de 46 % en 2013 et demeure encore insuffisante, malgré une hausse au cours des trois dernières années.

2.2.8. *L'intégration régionale constitue, en raison de l'enclavement de la RCA et de sa situation frontalière avec quatre pays de l'Afrique centrale et deux pays d'Afrique de l'Est, un enjeu majeur pour son développement.* La RCA est soumise au tarif extérieur commun de la CEMAC, qui correspond à la moyenne simple du tarif de la nation la plus favorisée appliqué ces dernières années. En raison de sa situation financière difficile, la RCA continue de bénéficier de certaines exceptions, à savoir d'un tarif de 22,7 % pour les produits agricoles et d'une dérogation à l'application du tarif préférentiel généralisé de la CEMAC. Le pays s'est par ailleurs engagé dans la zone de libre-échange (ZLE) en Afrique centrale,

⁵ Selon l'étude réalisée en Août 2016 sur les pertes subies par les unités économiques liées aux événements du 24 mars 2013, le montant global des préjudices s'élève à l'ordre de 66 milliards FCFA dont 61 milliards FCFA de pertes matérielles et 5 milliards FCFA de pertes financières.

instituée en 2004 et couvrant les onze pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette ZLE, qui devait aboutir à l'union douanière en 2008, n'est cependant toujours pas effective, en raison de la persistance de multiples pesanteurs, comme par exemple la non-transposition des textes au niveau communautaire ou encore la non appropriation des instruments de la ZLE par les différents acteurs.

2.2.9. Les projections de la croissance économique reposent sur le principe que les réfugiés et les personnes déplacées reviendront progressivement sur leurs terres pour poursuivre leurs activités agricoles ou d'exploitation minière artisanale.

La levée totale de l'interdiction des exportations de diamants provenant des territoires considérés comme zones de conflits, ainsi que la mise en production des concessions forestières nouvellement acquises pourraient relancer le secteur primaire et les activités minières, et ainsi stimuler la croissance du PIB réel d'environ 5,6 % en 2018. La croissance économique déclencherait alors une hausse des importations et des exportations, avec une augmentation du trafic dans le corridor qui relie Douala et Bangui, ce qui exigera d'accroître significativement le nombre de convois sécurisés. En outre, l'accroissement de l'offre agricole et à la levée des barrières sur le corridor, avec pour corollaire l'amélioration des circuits de distribution des produits (y compris ceux importés) devrait faire baisser l'inflation à 3,6 % en 2017 et à 3,0 % en 2018. Pour ce qui

Encadré 1 : Troisième mission de revue du programme soutenu par la FEC du FMI

Les performances économiques de la République centrafricaine restent bonnes en dépit de la détérioration de l'environnement sécuritaire. La croissance économique devrait s'établir à 4 % en 2017 (*en déca des projections des projections initiales - voir Tableau 1*), soutenue par une bonne performance des secteurs forestier et minier et ce, en dépit d'une résurgence de la violence qui a affecté la production agricole. L'inflation est projetée à 3,8 % à la fin de l'année et elle devrait baisser progressivement à moyen terme. La décision du Gouvernement d'accélérer l'apurement de la dette commerciale et sociale va dans le sens de consolider la cohésion sociale et la paix. Un audit indépendant qui sera finalisé en octobre sera indispensable pour orienter le processus d'apurement d'arriérés dont les arriérés sociaux représentent la plus grosse part (60 à 70 milliards de FCFA). Compte tenu du montant significatif des arriérés sociaux à apurer, il sera important que les autorités définissent un calendrier d'apurement et des procédures appropriées pour garantir la transparence et assurer le paiement aux bénéficiaires (FMI, octobre 2017).

de la gestion des finances publiques, les dépenses budgétaires doivent être orientées vers les secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et la sécurité. La gestion des investissements publics, qui sont essentiels pour soutenir une croissance inclusive et créatrice d'emplois, devra également être renforcée afin de promouvoir la cohésion sociale et la stabilité politique. L'élargissement de l'aide budgétaire externe et le soutien technique dans le renforcement des capacités seront de nature à aider la RCA à relever les défis énormes auxquels il est confronté et à surmonter la fragilité persistante.

2.3. Contexte social et thèmes transversaux

2.3.1. Une population essentiellement rurale à plus de 60 % et majoritairement jeune. Selon les dernières statistiques officielles, la population de la RCA est estimée à 4,9 millions d'habitants en 2015 avec un taux d'accroissement naturel de 2,0 % et une densité moyenne de 7,9 habitants au km² (plus de 70% de la population vit sur un tiers du territoire dont la superficie est de 623 000 km²). Les jeunes appartenant à la tranche d'âge de 0 à 14 ans représentent 39 % de la population, les personnes âgées de 15 à 64 ans représentent 57 % et ceux âgés de plus de 65 ans, 4 % seulement.

2.3.2. Des populations soumises à des conditions de vie précaires, en dépit de la reprise économique et du retour à l'ordre constitutionnel (Cf. Annexe 7). Avec un PIB par habitant de 322 USD en 2015, la RCA figure parmi les pays les plus pauvres au monde. En référence au niveau du seuil international de pauvreté de 1,90 \$ par jour basé sur la parité du pouvoir d'achat de 2011, 76 % de sa population actuelle vit sous le seuil de pauvreté, contre 66 % en 2008. L'espérance de vie à la naissance est de 51 ans et le pays a le plus faible indice du développement humain au monde qui de 0,36 (soit le 188^{ème} rang sur 188 pays en 2016). Pour ce qui est de l'emploi, les données du Ministère en charge de l'emploi indiquent que près d'un actif sur quatre (24,2 %) est au chômage en 2015. Les principales raisons de l'inactivité de la population en RCA étant : *i*) la détérioration du climat des affaires qui entrave la promotion des investissements; *ii*) la destruction des unités

économiques du secteur privé durant la crise; et *iii*) l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Sur le plan humanitaire, les conflits ont fait près de 6 300 morts et plus 800 000 déplacés internes et réfugiés dans les pays voisins, tandis que plus de 50 % de la population est exposée à l'insécurité alimentaire.

2.3.3. *La dégradation de la situation sociale a été accentuée par la destruction des structures de santé et de l'éducation sur fonds de généralisation de l'insécurité sur la quasi-totalité du pays.*

Concernant la santé, environ 30 % des structures de santé ont été partiellement ou entièrement détruites et l'accès aux services sanitaires rendu extrêmement difficile, n'a en grande partie été assuré que grâce à l'assistance humanitaire des ONG. Selon la dernière enquête sur la disponibilité des ressources en santé (*HeRAMS*), environ un tiers des 1 008 Formations Sanitaires, que compte le pays, ont été partiellement ou totalement détruites, 22 % des établissements de santé sont dysfonctionnels, et 43 % du personnel de santé sont des travailleurs communautaires sans aucune formation de base. Le pays se retrouve avec 1 médecin pour 27 000 habitants contre une norme de l'OMS de 1 médecin pour 10 000 habitants. La faiblesse des investissements de l'État dans le secteur ne permet pas d'envisager une amélioration à court terme de cette situation, car en 2013 par exemple la part des dépenses publiques de santé était de 2,1 % du PIB contre une moyenne de 2,6 % en Afrique.

2.3.4. *Le secteur éducatif a été également durement affecté avec un arrêt du système scolaire formel pendant deux années entières.*

Certaines écoles n'ont commencé à reprendre leurs activités qu'au début 2015. Selon une enquête du Cluster Éducation en RCA, publiée en avril 2015, les taux d'inscription ont chuté de 6 % entre 2014 et 2015 par rapport à la période pré-crise (2011-2012). La peur de la violence, la pénurie d'enseignants et l'insuffisance des fournitures scolaires sont les raisons principales de la déperdition scolaire. La cartographie des écoles, réalisée en avril 2016, indique néanmoins une situation en nette amélioration avec près de 76 % d'établissements fonctionnels. Le Ministère en charge de l'éducation a adopté un plan de transition couvrant la période 2015-2017, qui a été prolongé jusqu'en 2018 et entend former 500 maîtres enseignants par an de 2016 à 2018. Leur recrutement effectif reste toutefois contrarié par la faiblesse des ressources budgétaires. Malgré ces améliorations, le rendement du système éducatif demeure faible, avec un taux de réussite de seulement 13 % à la session 2017 du baccalauréat. En outre, le Gouvernement reste encore loin de son objectif déclaré de consacrer 22% du budget de l'État aux dépenses publiques d'éducation. En effet, la part de cette catégorie de dépense publique se situe actuellement à 9% contre 7 % avant la crise.

2.3.5. *La RCA a signé les principaux instruments internationaux de protection de la femme et a adopté une Politique nationale pour la Promotion de l'Égalité et de l'Équité (PNPEE) en 2005.*

Mais ce dispositif n'a pas contribué à améliorer la situation de la femme centrafricaine qui représente 50,7 % de la population totale. Les conflits ont affecté beaucoup plus les femmes que les hommes, freinant ainsi les progrès enregistrés dans l'élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation (taux d'alphabétisation des femmes est de 27 % contre 49 % pour les hommes sur le plan national), au parlement (elles représentent 7,2 % contre 92,8 % d'hommes) et dans la gestion et le contrôle des ressources économiques. Sur l'ensemble du pays, particulièrement dans les zones de conflits, de nombreux actes de violence ont été perpétrés à l'endroit des femmes. Bon nombre d'entre elles ont été victimes de ces violences (près de 7 000 femmes et filles) dont environ 2 000 viols, avec des conséquences désastreuses comme les traumatismes, l'infection à VIH, la stigmatisation des victimes, la répudiation du foyer conjugal. L'impact négatif des conflits se ressent sérieusement sur la situation économique des femmes, notamment dans l'agriculture où il a été constaté une baisse de rendement, en raison de l'insuffisance de la force de travail (les paysans hommes et jeunes ont fui ou sont massacrés), du manque de semences et de vivres.

2.3.6. **Bien que le pays dispose de considérables ressources renouvelables en eau, seulement 30% de la population ont accès à l'eau potable**, avec des taux compris entre 36,5% à Bangui et 27% en zone rurale. L'infrastructure d'adduction d'eau de Bangui est ancienne et mal entretenue, et même à pleine capacité, elle ne permet pas à répondre à la demande. La plupart des ménages ruraux ont recours à des puits équipés de pompes manuels et les réseaux d'adduction d'eau sont limités à Bangui et à une poignée des centres urbains importants. La RCA ne dispose d'aucun système d'assainissement intégré combinant réseau égout et traitement des eaux usées. La plupart des ménages urbains disposent de latrines privées; ce qui n'est pas le cas dans les campagnes où la défécation à l'air libre est la pratique dominante, avec des risques environnementaux et de santé publique.

2.3.7. **La RCA présente des risques environnementaux importants. L'indice de performance environnementale de 2016 (IPE) pour la RCA est de 43,4 sur 100, classant le pays au 168^{ème} rang sur 180 pays évalués.** Ce score traduit une forte vulnérabilité écologique et des capacités d'investissement limitées dans les infrastructures environnementales ainsi que le contrôle effectif de la pollution et la gestion de l'environnement. Les impacts du changement climatique constituent les défis les moins cernés par le pays puisque le rapport ne présente aucune donnée. La RCA a ratifié et adhéré à plusieurs conventions internationales, notamment l'Accord de partenariat volontaire signé avec l'Union européenne dans le cadre de l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits (*Forest Law Enforcement, Governance and Trade*); le programme *United Nations Programme on Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation* pour la gestion du bassin forestier du Congo. Ces démarches avaient aussi conduit le Parlement centrafricain à adopter la loi portant création et organisation de l'Agence autonome de gestion des ressources forestières. Enfin, le pays a également élaboré le Programme d'action national d'adaptation (PANA) aux changements climatiques et est partie prenante du Mécanisme de réductions des émissions due à la dégradation des forêts (REDD) et membre de la coalition des Pays du Bassin du Congo et de la Coalition For Rainforest Nations. En outre, même si le Fonds sur l'Environnement Mondial (FEM) finance les activités complémentaires des opérations de la Banque en RCA, la mise en œuvre de différentes conventions internationales est lente à cause des faibles capacités budgétaires de l'État. Les aspects liés aux changements climatiques continueront d'être intégrés dans toutes les opérations de la Banque.

2.3.8. **Globalement, en dépit des progrès enregistrés, la RCA n'a pu atteindre en 2015 aucun des OMD.** Tenant compte des défis à relever, il ressort que le pays est interpellé directement sur la quasi-totalité des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en septembre 2015.

III. OPTIONS STRATÉGIQUES, PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE ET LEÇONS APPRISES

3.1. Cadre stratégique du pays

3.1.1. **Le cadre de développement et les objectifs socio-économiques à moyen terme du pays sont contenus dans le Plan national pour le relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA, 2017-2021) adopté en octobre 2016.** Ce plan vise à créer les bases d'un développement économique et social durable et inclusif, notamment à travers « la restauration et l'extension de l'État sur toute l'étendue du territoire national et un investissement public massif, afin de consolider la paix ». Le RCPCA s'appuie sur une « évaluation des besoins pour le relèvement et la consolidation de la paix » et s'inscrit dans une démarche de mise en cohérence des actions d'aide d'urgence, de réhabilitation et de développement (*Cf. Annexe 5*). La mise en œuvre du RCPCA nécessite une synergie dans les actions des différents intervenants (État, secteur privé, PTFs), car les piliers sont interdépendants et complémentaires. En effet, le rétablissement de la sécurité à travers la restauration de l'État de droit est nécessaire pour pouvoir engager un processus de développement et de rétablissement du contrat social. De même, renouveler le contrat social favorisera le relèvement économique et pérennisera la sécurité à travers des actions des réformes de la gouvernance, d'appuis aux services sociaux de base, et de développement.

3.1.2. *Une Table ronde des partenaires des bailleurs de fonds a été organisée à Bruxelles, en novembre 2016, pour le financement du RCPCA.* Les annonces, en termes de contribution financière des principaux PTF, se chiffrent à hauteur de 1,3 milliards de dollars E.U, alors que le coût pour la mise en œuvre total du Plan est estimé à 3,1 milliards de dollars E.U. Un Secrétariat technique permanent du RCPCA est en place pour le suivi de la mise en œuvre du programme, en harmonie avec les contributions annoncées par les partenaires ainsi que la mobilisation des ressources supplémentaires pour combler le gap de financement.

3.2. Défis et faiblesses du pays

3.2.1. *Sur la base de l'analyse de la fragilité, effectuée dans le cadre du DSPi (approfondie par les récentes analyses⁶), il ressort que les principaux facteurs de la fragilité persistante de la RCA sont multiples, complexes, interliés.* La violence de son histoire politique et les dysfonctionnements des institutions, l'échec des précédents programmes DDR et l'exclusion spatiale, entravent la cohésion sociale et nationale. Il en a résulté une société fragmentée où se manifestent périodiquement des tensions très fortes et des conflits non résolus au sein et entre les divers groupes et communautés ethniques, sociaux, religieux et économiques (Cf. Encadré 2 et Annexe 6).

3.2.2. Parmi les principaux défis que le pays doit relever, il convient de citer, notamment :

Encadré 2: Synthèse des principaux facteurs de fragilité de la RCA.

Les diverses manifestations de ces facteurs sont : i) un faible engagement des composantes dans l'adhésion aux pactes politiques et sociaux dans un contexte où les clivages sociaux de différentes natures et à différents niveaux s'avèrent persistants ; ii) le pouvoir politique et la captation des ressources naturelles sont concentrés entre les mains d'une petite élite qui gère le pays avec très peu de légitimité. Les institutions publiques, qui ont principalement soutenu et entretenu les élites, ne disposent pas des moyens et des capacités requises pour gouverner un État moderne ; iii) les déséquilibres existant entre Bangui et le reste du pays, notamment les zones marginalisées du nord-est, ont alimenté un sentiment de marginalisation et d'exclusion ; iv) une faible capacité humaine de l'administration publique combinée à faible diversification de l'économie centrafricaine qui rend le pays fortement dépendante de l'aide extérieure et l'expose aux chocs exogènes ; v) la nature transfrontalière, notamment l'imbrication, l'interdépendance et la complexité des conflits, qui touchent l'ensemble de la sous-région, et vi) la non-poursuite des criminels impliqués dans les cycles successifs de violence, ce qui crée un milieu caractérisé par la violence et l'impunité.

- a. Le rétablissement de la sécurité sur toute l'étendue du territoire et la consolidation de la paix et de la cohésion nationale. En dépit du retour à l'ordre constitutionnel en 2016 et la mise en place des principales institutions démocratiques, prévues par la Constitution, l'insécurité persiste et les affrontements intercommunautaires continuent à être enregistrés dans plusieurs localités du pays. La raison de cette instabilité pourrait, entre autres, être expliquée par les lenteurs observées dans le démarrage effectif du processus du DDR. Cette situation illustre les difficultés majeures de la restauration de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire national et la précarité de la cohésion nationale. L'État centrafricain ne contrôle aujourd'hui qu'une très faible partie de son territoire, et les groupes armés se sont divisés en d'innombrables factions rebelles incontrôlées, multipliant les activités criminelles.
- b. La lutte contre l'insécurité alimentaire et la fourniture des services sociaux de base aux populations aussi bien à Bangui qu'à l'intérieur du pays. La crise a aggravé l'insécurité alimentaire qui touche actuellement plus de 2 millions de personnes dans l'ensemble du pays. Elle a également considérablement affaibli les capacités institutionnelles et humaines de l'État et des structures en charge de la santé (Cf. § 2.3.3) et de l'éducation ((Cf. § 2.3.4) qui ne sont plus en mesure d'offrir les services adéquats dans ces domaines. Par ailleurs, la destruction des installations infrastructurelles d'eau et d'assainissement et le manque d'intrants adéquats ont complètement réduit l'accès des populations défavorisées à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement (Cf. § 2.3.6).

⁶ Une vaste étude sur les facteurs de fragilité de la RCA, financée par la Banque a été entreprise en 2016. De même le Plan national pour le relèvement et de la consolidation de la paix en République Centrafricaine 2017-2021 (RCPCA) a largement abordé ces questions (Cf. Annexe 7).

- c. Les capacités productives limitées des entreprises et leur situation financière en raison des pillages et de la destruction de leurs outils de production. Les principaux secteurs productifs, notamment l'agriculture et les industries extractives ont été fortement impactés. La faible diversification de l'économie, avec notamment une spécialisation dans les produits primaires, rend la RCA particulièrement vulnérable aux chocs extérieurs. Le développement du secteur privé constitue la pierre angulaire pour l'expansion et la diversification de l'économie (Cf. § 2.2.6).
- d. Le faible développement des infrastructures économiques (transports, énergie, TIC, eau et assainissement) dans le contexte d'un territoire enclavé et vaste comme la RCA, la disponibilité en quantité et en qualité des infrastructures constitue un facteur majeur de réduction de la fragilité et de la pauvreté.
- e. Le renforcement des capacités nationales et la promotion de la bonne gouvernance. Le conflit a entraîné un affaiblissement des institutions de l'État et de leur aptitude à exécuter les fonctions publiques les plus fondamentales. En 2016, le pays est classé 159^{ème} sur 176 avec un score de 20 % pour l'indice de perception de la corruption de *Transparency International* et 52^{ème} sur 54 pays pour l'*Indice Ibrahim* pour la gouvernance en Afrique avec un score de 25,7 % en 2015. En outre, l'évaluation des politiques et institutions du pays (EPIP), faite par la Banque, souligne que la note globale est passée de 3,0 sur 6 en 2012 à 2,50 en 2016, comparé à la moyenne des pays africains qui se situe autour de 3,5 au cours de la même période.

3.3. Forces et opportunités

3.3.1. *Le retour à l'ordre constitutionnel (Cf. § 2.1.1) constitue le principal atout de la RCA pour entamer son développement socio-économique.* Déjà, en mai 2015, l'adoption du Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction au Forum national de Bangui traduit la volonté nationale à respecter les principes de l'État de droit et de la gouvernance démocratique; ce qui a permis la mise en place des principales institutions républicaines prévues par la Constitution.

3.3.2. *Sur le plan économique, les immenses richesses naturelles de la RCA constituent un facteur important de résilience.* Un système efficace de gestion de ces ressources constituerait le socle du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Il s'agit notamment de:

- a. Conditions agro-pastorales favorables. La RCA dispose d'un réel potentiel de croissance économique dans le secteur agro-pastoral apte à réduire durablement la pauvreté (Cf. § 2.2.7). Le pays jouit également d'un climat favorable à une agriculture pluviale avec des cycles culturels relativement longs permettant de pratiquer une gamme variée de cultures vivrières (manioc, sorgho, maïs, arachide, riz, banane, tomate, etc.) et de cultures d'exportation (coton, café, cacao, huile de palme, hévéa, etc.) susceptibles de créer des emplois et rapporter à l'État des ressources substantielles. Les conditions climatiques sont également favorables au développement de l'élevage, tandis que le réseau hydrographique, avec deux grands fleuves (l'Oubangui et la Sangha), rend la pisciculture potentiellement porteuse ainsi que le développement du transport fluvial pouvant relier notamment trois capitales de l'Afrique centrale (Brazzaville, Kinshasa et Bangui). L'économie repose largement sur le secteur agro-pastoral. En effet, l'agriculture contribue pour 45 % du PIB, 42 % des valeurs des exportations, 70 % des emplois actifs et à 75 % de la consommation alimentaire nationale.
- b. Un potentiel forestier et écotouristique important. La RCA dispose de ressources importantes en forêt tropicale dense couvrant environ 34 millions d'hectares. L'exploitation d'une partie de ce potentiel forestier, qui recèle une variété importante et riche d'essences, fournit actuellement environ 40 % des recettes d'exportation du pays. La maîtrise des exportations frauduleuses du bois centrafricain pourrait améliorer le taux de recettes fiscales. Le pays dispose également d'une des faunes les plus riches d'Afrique qui offre notamment des possibilités réelles pour le développement des activités écotouristiques (Cf. Annexe 8).
- c. Un potentiel des ressources minières important. Ces ressources variées, qui concernent notamment le diamant, l'or, l'uranium, le fer, le calcaire, le cuivre, sont énormes mais seuls le diamant et, dans une moindre mesure, l'or sont exploités de manière artisanale. Même si le diamant

représente à environ 35 % des recettes d'exportations, son impact sur les recettes fiscales est marginal (environ 3 %). Toutefois, les études de l'USAID (2010) et de la Banque Mondiale (2011) soulignent que l'exploitation artisanale du diamant ferait vivre directement plus de 500 000 personnes et probablement environ 2,5 millions (plus de la moitié de la population) si l'on tient compte des effets indirects (Cf. Annexe 8).

3.4. Coordination, harmonisation de l'aide

3.4.1. *Le cadre de concertation a bien fonctionné avec des réunions à Bangui et hors de la RCA.* Malgré l'absence d'un cadre formel, les missions et les activités des PTF en RCA ont été, pour la plupart, relativement bien coordonnées : i) la préparation des appuis budgétaires a été faite en coordination avec les équipes de la Banque mondiale et du FMI ; leurs revues soit à Bangui, à Douala ou à Paris ont vu la participation de la Banque ; ii) la coordination entre les partenaires au développement, pilotée par la MINUSCA a permis l'organisation des élections présidentielles et législatives ; iii) un dispositif de lutte contre les violences basées sur le genre a été mis en place avec l'appui des PTF et opéré par le UNFPA ; iv) l'élaboration de la RCPCA qui a bénéficié de l'appui des PTF constitue un autre moment de grande collaboration entre la Banque, la Banque mondiale, le Système des Nations unies, l'UE et le FMI. Cependant, la mise en œuvre du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP 2 couvrant la période 2011-2015) selon les principes de la Déclaration de Paris, n'a pas été effective à cause des crises politico-militaires intervenues durant cette période dans le pays. La matrice à l'Annexe 12 présente une répartition des bailleurs de fonds en fonction des domaines d'intervention. Il apparaît clairement que la Banque a des avantages comparatifs dans le secteur des infrastructures, d'une part, et d'autre part, dans le domaine des réformes économique et de la bonne gouvernance ainsi que des appuis au renforcement des capacités institutionnelles.

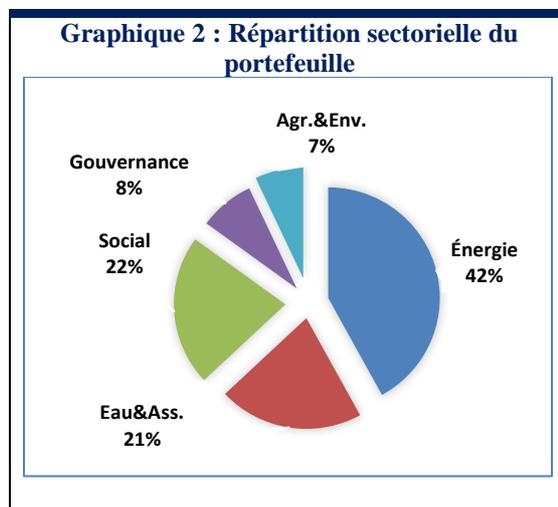
3.4.2. *Le Bureau pays de la Banque en RCA (COCF) n'a pas été totalement opérationnel durant la crise, mais il n'en demeure pas moins que la Banque a joué un rôle actif avec les autres PTFs pour la préparation et la Table ronde pour le financement du RCPCA.* A ce titre, elle a notamment contribué à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation et d'opérationnalisation du RCPCA qui est le cadre de coordination et d'harmonisation de l'aide pour la période 2017-2021. Enfin, le cadre du processus de la décentralisation entrepris par la Banque depuis un an avec la mise en place notamment d'une Direction Générale pour la Région de l'Afrique Centrale (RDGC), ainsi que le retour effectif de tout le staff international à Bangui, permettront de renforcer et de consolider le dialogue avec le pays et les autres partenaires au développement.

3.5. Positionnement de la Banque en Centrafrique

3.5.1. Le rapport d'achèvement DSPi combiné à la Revue de performance du portefeuille (RPPP) de 2016/17, présenté en juillet 2017 à CODE, donne plus de détails sur les aspects liés au portefeuille et les leçons apprises. Un résumé dudit rapport est présenté à l'Annexe 9.

3.5.2. *Le portefeuille actif de la Banque, au 31 août 2017, comprend 10 opérations du secteur public, pour une enveloppe globale de 70,53 millions d'UC (MUC).* Il est financé par les ressources du FAD 13 (ABF et FAT), IAEAR, et GEF dont 51 % sont destinés aux projets nationaux et 49% aux opérations régionales.

3.5.3. *Le portefeuille national comprend quatre opérations d'investissement public et trois appuis institutionnels.* Même si la grande partie des opérations du portefeuille ont été approuvées avant l'adoption des Top-5, la répartition du portefeuille actif est en cohérence avec celles-ci. Il s'agit notamment de l'appui aux communautés de base et à la réhabilitation des infrastructures socio-économiques de base à travers le financement de quatre projets nationaux (43 % des engagements) et du projet d'interconnexion RCA-RDC à partir du système électrique de Boali (42% des engagements). Ces opérations sont respectivement alignées avec trois des cinq priorités opérationnelles de la Banque, à savoir : Améliorer la qualité de vie des populations africaines, Éclairer l'Afrique et Intégrer l'Afrique.



3.5.4. *La revue de juillet 2017 a confirmé l'amélioration de la performance du portefeuille, avec une note globale moyenne de 3,00 sur une échelle de 1 à 4.* Cette embellie s'explique par les mesures prises par la Banque (missions de supervision multidisciplinaires, dialogue de haut niveau, mission de longue durée d'un staff international) suite à la restructuration du portefeuille en 2014. La revue a procédé à une analyse approfondie de la performance des projets et programmes du portefeuille. Au total, 86 % des opérations nationales affichent une performance satisfaisante. Les 14 % restants, affichant une performance moyenne, font l'objet d'un suivi rapproché par la Banque. Cette performance du portefeuille est illustrée par le classement de la RCA parmi les 5 premiers pays dans les rapports mensuels de la Banque de 2017 (*Executive Dashboard*). L'âge moyen des opérations est de 3,8 ans en 2017 contre 3,1 ans en 2016. Le délai moyen de mise en vigueur des opérations (5 mois) est inférieur à celui observé pour l'ensemble de la Banque (10,6 mois). Le taux de décaissement annuel est de 16,8 % en 2017 contre 10 % en 2016. Le portefeuille ne comprend aucun projet à risque, comparé au taux global de projets à risque de 17 % pour l'ensemble de la Banque.

3.5.5. *Toutefois, le portefeuille continue à faire face aux problèmes génériques que sont :* i) les faiblesses dans la gestion financières et la passation des marchés ; ii) le retard dans le calendrier d'exécution des projets ; iii) la faible capacité technique (personnel) des agences d'exécution des projets ; iv) la faible capacité technique et financière des entreprises nationales, qui se traduit par des lenteurs considérables dans l'exécution des travaux; et v) la prédominance des marchés infructueux (en dépit des relances) en raison de l'insécurité pour les appels d'offres internationaux d'une part, et à la faiblesse des compétences de la majorité des entreprises locales pour les appels d'offres nationaux d'autre part.

3.5.6. *Depuis la reprise de ses activités à COCF, en 2014, un suivi rapproché du portefeuille a été instauré à travers un dialogue permanent avec toutes les parties prenantes.* Les échanges réguliers entre le Bureau et les autorités contribuent à identifier les problèmes ainsi que les actions prioritaires à mener en vue d'améliorer l'exécution des projets. Cette amélioration est due aussi aux revues trimestrielles entre les CEP, les ministères de tutelles et les missions de supervision multidisciplinaires. Toutefois, COCF reste attentif à un assainissement continu du portefeuille en

RCA, en tenant compte de la nouvelle directive DP 02/2015, relative à la mise en œuvre et l'annulation des opérations souveraines de la Banque.

3.6. Principales conclusions du rapport d'achèvement (RA) du DSPi 2014-2016

3.6.1. *Le DSPi a été conçu pour soutenir les efforts de sortie de crise engagés par le Gouvernement afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations durant la période de transition.* Toutefois, la mise en œuvre du DSPi s'est déroulée dans un contexte de fragilité extrême : *i*) persistance de l'insécurité; *ii*) inaccessibilité à l'ensemble du territoire; *iii*) incertitudes et contingences du calendrier électoral et *iv*) changements fréquents d'équipes Gouvernementales. Les incertitudes concernant les perspectives politiques, qui ont prévalu durant la période du DSPi, ont été accentuées par une transition plus longue que prévue. La flexibilité et la conversion des instruments de financement ont été appliquées par la Banque sans difficulté majeure. Lorsque les autorités ont introduit de nouvelles demandes d'assistance et/ou de réorientation, la Banque a été flexible en facilitant des assouplissements et même des substitutions d'instruments, conformément à sa politique en matière d'assistance aux situations de fragilité et de renforcement de la résilience. C'est ainsi que la seconde phase du PARCB a été reporté à plus tard et les ressources ont été affectées à l'appui budgétaire (PAREF) approuvé par les Conseils pour la poursuite des réformes et la couverture des importants besoins de financement du pays. En répondant aux besoins évolutifs du pays avec souplesse, la Banque a fait preuve d'une efficacité qui a soutenu son engagement dans la situation de fragilité de la RCA.

3.6.2. *Le financement du programme d'opérations et d'activités du DSPi a été assuré à partir de la restructuration du portefeuille et des ressources nouvelles du FAD 13 (Cf. Annexe 9).* En effet, la restructuration du portefeuille actif avant la crise, a permis de dégager des ressources nouvelles d'un montant de 23,58 MUC, tout en maintenant des projets pertinents d'un montant de 43,76MUC pour le DSPi. Des ressources additionnelles, au titre du FAD-13, ont été affectées au financement des opérations du DSPi, soit 15 MUC au titre de l'allocation basée sur la performance (ABP) et 14,84 MUC au titre du Pilier I de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT). Le total des ressources disponibles (53,42 MUC) a initialement été alloué aux nouvelles opérations : 15 MUC pour un appui budgétaire d'urgence (Programme multisectoriel d'Urgence d'Appui à la Sortie de Crise et à la Reprise Économique, PUASCRES) en 2014 ; 30 MUC pour un programme d'appui à la reconstruction des communautés de base (PARCB), conçu en deux phases (avec 15 MUC pour chacune des 2 phases) ; et 7,36 MUC pour un projet d'appui institutionnel de renforcement de la gouvernance.

3.6.3. *La mise en œuvre du DSPi, sur la période 2014-2016, a montré une asymétrie de performance au niveau des deux Piliers stratégiques, bien que le dénominateur commun ait été les conditions sécuritaires défavorables qui prévalaient.* L'exécution des opérations programmées surtout celles portées par le Pilier 1 (*réhabilitation des infrastructures socio-économiques et d'utilité publique en vue d'améliorer la fourniture des services de base*) n'a pas été satisfaisante. Outre le contexte sécuritaire, les résultats de ce Pilier ont pu être influencés négativement par l'étendue de ses objectifs (services sociaux de base, eau et assainissement, énergie, pistes rurales, opportunités économiques, etc.). Il ressort que la sélectivité a été quelque peu sacrifiée au « stress » de l'immensité des besoins et de l'urgence qui prévalent en situation de fragilité. L'objectif spécifique du Pilier II (*restauration des capacités institutionnelles et promotion de la bonne gouvernance*), était d'aider, à court terme, au redémarrage/redéploiement des services de l'administration centrale et déconcentrée et leur fournir des services de base essentiels. Les résultats sous pilier ont été plus probants, du fait que le soutien de la Banque a permis le redémarrage/redéploiement effectif des services de l'administration, l'amélioration relative de la gestion des finances publiques, et surtout, le paiement régulier des salaires et des pensions. Les résultats, bien que limités de ce pilier, combinés au passage réussi de la transition menée à son terme, et au retour du pays à l'ordre constitutionnel, consacrent son succès relatif. Il convient toutefois de souligner que l'ensemble des résultats obtenus relèvent de l'appui de tous les PTFs. Les principaux résultats du DSPi sont consignés en détail à l'Annexe 9.

3.7. Leçons tirées du rapport d'achèvement du DSPi 2014-2016 et de la RPPP 2016/17

3.7.1. Les principales leçons tirées du rapport d'achèvement du DSPi et de la RPPP (2016/2017) qui sont prises en compte dans l'élaboration de la présente stratégie. Il s'agit notamment de : *i*) la nécessité pour la Banque de rester flexible afin de répondre au mieux aux besoins du pays, compte tenu de son niveau de fragilité; *ii*) le recours aux partenariats stratégiques, notamment en période de crise, pour renforcer la coordination pour une synergie de mobilisation des ressources et la mise en œuvre des programmes/projets; *iii*) la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités institutionnelles et de soutien à la gouvernance indispensables pour atténuer les facteurs de fragilité; *iv*) la nécessité d'améliorer la qualité à l'entrée des projets, en particulier dans le secteur des infrastructures (une bonne préparation des opérations en amont permet d'éviter des retards pendant la phase d'exécution) ; *v*) l'approche intégrée des projets, à l'instar du PARCB, s'est avérée bien indiquée dans le contexte de fragilité, en générant des économies d'échelle tout en favorisant l'inclusion économique des populations vulnérables ; et, *vi*) la nécessité de renforcer les capacités des Cellules de gestion des projets en matière d'exécution et de suivi des projets (Cf. Annexe 9).

IV. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE

4.1. Justification et orientations stratégiques de l'intervention du Groupe de la Banque

4.1.1. Il ressort des analyses relatives à la fragilité, aux défis et opportunités présentées plus haut que la RCA a besoin, pour atteindre les objectifs visés dans le RCPCA (Cf. Annexe 5), d'une forte assistance de la communauté internationale dont la Banque. Outre le retour à l'ordre constitutionnel, les efforts déployés par la Banque et les autres PTF pendant la période de transition ont d'ores et déjà permis d'obtenir des résultats importants, notamment en matière de restauration des capacités institutionnelles, de la gouvernance économique et financière, ainsi que dans le domaine de la reconstruction et du développement des infrastructures socio-économiques. Malgré ces avancées, la situation de fragilité et l'insécurité persistent encore dans le pays avec des risques importants d'exacerbations des tensions et conflits armés aussi bien entre groupes armés qu'entre les communautés. La communauté internationale en général et les PTF se sont fortement mobilisés pour accompagner les autorités centrafricaines dans la mise en œuvre du programme d'activités du RCPCA. En particulier, depuis la table ronde sur le financement du RCPCA organisée à Bruxelles à fin 2016, les principaux PTF représentés en RCA (BAD, UE, Banque mondiale, FMI, PNUD, etc.) ont déjà adopté des programmes d'aide au développement en faveur de la RCA. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'élaboration du DSP de la Banque pour accompagner le Gouvernement centrafricain dans la mise en œuvre du programme de développement national.

4.1.2. Pour la préparation de la stratégie d'assistance, plusieurs missions de consultation de la Banque ont eu lieu dans le pays⁷ et ont permis de déterminer, de manière consensuelle avec le Gouvernement et les autres parties prenantes, les piliers du DSP. De même, le choix des domaines d'intervention de la Banque dans le cadre du DSP repose sur la nécessité de se concentrer sur des secteurs dans lesquels les actions de la Banque peuvent avoir le maximum d'impact sur les conditions de vie des populations. La Banque s'attachera ainsi à consolider les résultats déjà acquis à travers la mise en œuvre du DSPi, tout en restant sélective, compte tenu du niveau modeste de l'allocation du pays. Enfin, les consultations ont également mis en exergue l'importance de maximiser la complémentarité et les synergies avec les autres PTF, en mettant l'accent sur les secteurs à fort potentiel de créations d'emplois.

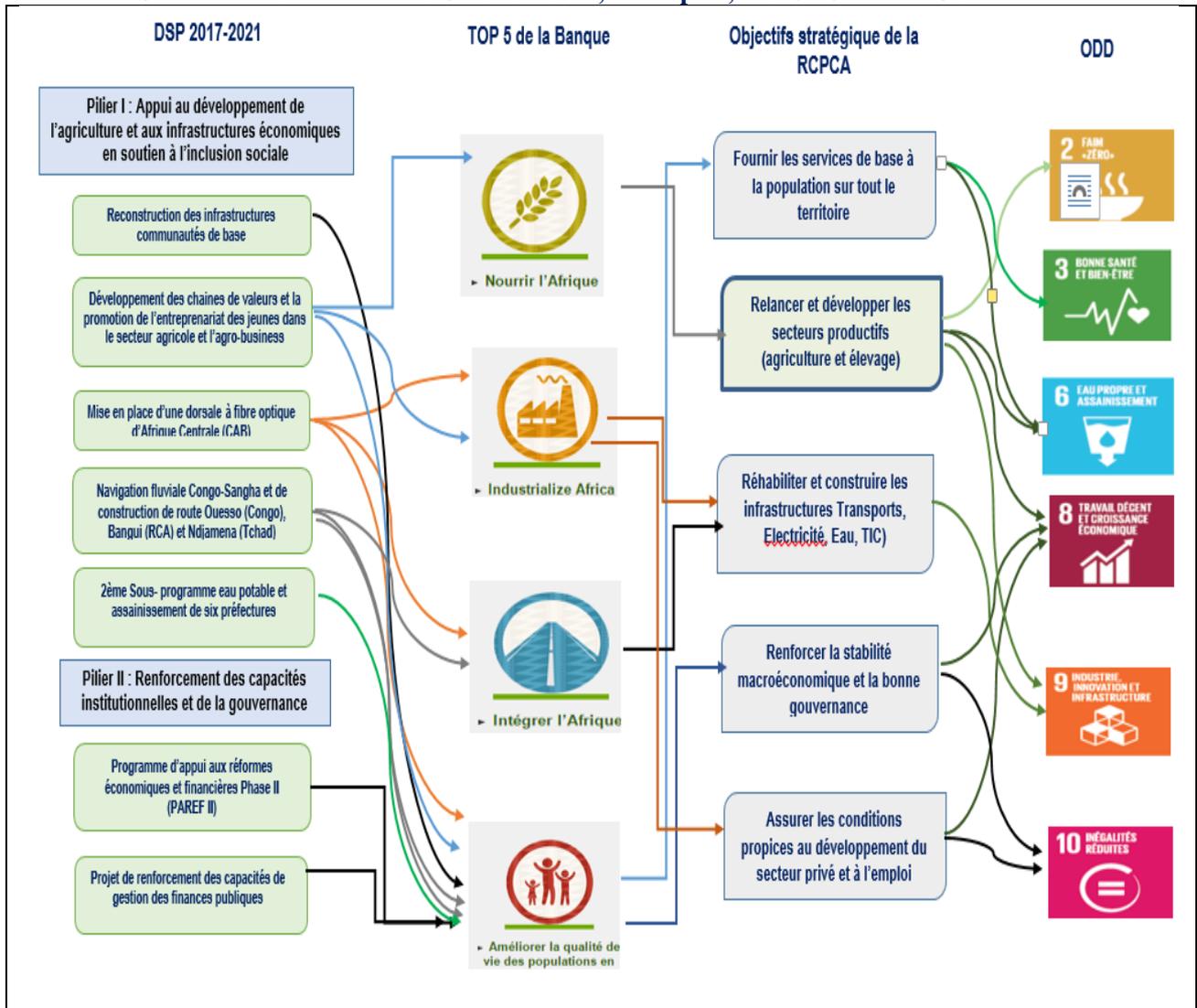
4.1.3. Les domaines d'intervention du DSP s'alignent sur les priorités du pays déclinées dans le RCPCA et prend en compte les forces et faiblesses du pays (Cf. § 3.2 et 3.3). En outre, le DSP prend en compte les conclusions du rapport d'achèvement du DSPi, de la complémentarité avec les partenaires au développement, ainsi que les études analytiques y compris celles produites par le Gouvernement et les PTF. Le choix des piliers d'interventions de la Banque tient par ailleurs

⁷ Il s'agit notamment des recommandations des missions de : (i) dialogue de haut niveau conduite par le DG de RDGC - 2 au 7 mai 2017; (ii) consultation des Administrateurs - 20 au 24 mars 2017; et (iii) préparation du DSP 2017-21 - 11 au 16 septembre 2017.

compte des résultats et recommandations du rapport du Groupe de haut niveau sur les États fragiles pour la Banque (2014), et des recommandations du Département d'évaluation indépendante du développement (BDEV). Il s'agit en particulier de l'impérieuse nécessité d'aligner les interventions de la Banque sur la stratégie nationale de sortie de crise et de traiter les États en situation de fragilité comme un domaine d'intérêt particulier avec des besoins d'appui adapté au contexte de fragilité.

4.1.4. *Le DSP est également en cohérence avec la Stratégie décennale 2013-22, les cinq priorités opérationnelles (Top-5),* ainsi qu'avec la Stratégie de la Banque visant à remédier à la fragilité et à renforcer la résilience en Afrique (2014-2019). Il est également aligné sur les Politiques et stratégies sectorielles de la Banque notamment en matière agricole et d'énergie. Le schéma ci-après illustre les liens entre le DSP 2017-2021, les Top-5, 5 des 11 priorités stratégiques du RCPCA retenues, et les ODDs.

Schéma 1 : Lien entre le DSP 2017-2021, les Tops-5, le RCPCA et les ODD



4.2. Objectifs et piliers stratégiques

4.2.1. *L'objectif du DSP (2017-2021) vise à soutenir la RCA dans sa reconstruction post-conflit, à travers la promotion des bases d'une croissance durable et inclusive.* L'appui financier et technique sera centré sur les deux piliers suivants : (i) *appui au développement de l'agriculture et aux infrastructures en soutien à l'inclusion sociale;* et (ii) *renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance.* Ces deux piliers contribueront à promouvoir une croissance économique inclusive à travers des investissements dans le secteur agricole et le développement des infrastructures sociales, ainsi que la mise en œuvre des réformes économiques/financières, soutenues par des actions de renforcement des capacités institutionnelles.

Pilier I : Appui au développement de l'agriculture et aux infrastructures en soutien à l'inclusion sociale

4.2.2. **Principal objectif.** A travers ce pilier, Il s'agit tout d'abord de contribuer à la promotion de l'inclusion sociale en apportant un soutien significatif au développement du secteur agricole qui assure plus de 70% des emplois actifs, contribuant ainsi à la réduction de l'insécurité alimentaire et à la promotion de l'emploi. Ensuite, l'appui au développement des infrastructures permettra de réduire l'exclusion spatiale dans ce pays, fortement enclavé avec une population clairsemée sur l'ensemble du territoire, contribuant ainsi au renforcement du contrat social (Pilier II du RCPCA).

4.2.3. *Les interventions de la Banque, au titre du pilier 1, devraient permettre d'assurer une contribution plus importante du secteur agricole à l'économie nationale, la réduction de la pauvreté par l'autonomisation des populations les plus faibles économiquement et l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.* Il s'agira d'apporter un appui à la Stratégie de Transformation de l'Agriculture dans les volets complémentaires suivants : (i) développement des chaînes de valeurs des filières porteuses, notamment dans le cadre de l'initiative « Green Savannah⁸ » et (ii) la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-business. Pour cette opération, la Banque entend, non seulement, travailler en synergie avec les autres partenaires au développement (FIDA, Banque mondiale, etc.), mais également favoriser des partenariats public-privé (PPP) et des alliances entre les acteurs clés le long des filières porteuses. L'objectif étant de relancer la production, de développer l'agro-industrie et de favoriser l'exportation. La mise en place d'un cadre incitatif et d'un environnement favorable au développement des filières à promouvoir soutiendra l'approche « chaînes de valeur » liant les activités de production aux marchés et permettra de réaliser ainsi des investissements structurants à travers différentes infrastructures d'appui à la production et à la commercialisation. En outre, il est prévu dans le cadre du FAD-15 (2020) d'initier une nouvelle opération sur le relèvement des secteurs productifs et le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en RCA à travers un financement à mobiliser auprès de Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP), un mécanisme multilatéral pour aider à la mise en œuvre des engagements du G20 de septembre 2009.

4.2.4. *L'appui de la Banque portera également sur le renforcement et le développement des infrastructures sociales et d'utilité publique en vue de renforcer la fourniture des services de base aux populations.* Il s'agira plus précisément de consolider et d'étendre sur une grande partie du territoire national, les résultats multisectoriels encourageants obtenus dans le cadre de la première phase du projet d'appui à la réhabilitation des communautés de base (PARCB 1) approuvé au titre de la stratégie intérimaire (2014-2016). A cet égard, les interventions de la Banque viseront plus particulièrement la ville de Bambari en raison des enjeux majeurs liés à la restauration de l'autorité de l'État dans cette localité au centre du pays et stratégique pour le contrôle du territoire national et l'exploitation des ressources minières. L'appui de la Banque sera coordonné avec celui de la Banque mondiale et s'inscrira dans le cadre du programme d'urgence présidentiel visant à mettre

⁸ La Banque a lancé l'initiative « Green Savannah », en collaboration avec le Brésil et l'Argentine, afin de répliquer l'expérience de ces pays dans des zones agro écologiques similaires sur le continent. Cette initiative a trois composantes : (i) améliorer la productivité des productions commerciales (soja, maïs, café, cacao, sucre de canne, coton, lait et viandes, etc.), (ii) développer un hub pour la formation des jeunes, et (iii) attirer les investisseurs privés sud-américains.

en place un « *Task Force Bambari* » afin d'en faire un modèle de restauration de l'autorité de l'Etat exportable vers d'autres villes ou zones du pays. Pour ce qui est du secteur de l'eau et d'assainissement, il convient de noter que l'intervention de la Banque en cours pourrait être renforcée grâce à la mobilisation des ressources additionnelles auprès de RWSSI et FEM.

4.2.5. *Par ailleurs, des opérations d'infrastructures régionales prévus dans le cadre de la stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique centrale (DSIR, 2018-2022) ainsi que les projets nationaux actuellement en cours d'exécution dans les secteurs de l'énergie et de l'eau,* contribueront également à l'atteinte des objectifs visés sous ce pilier en matière de réduction du déficit infrastructurel en RCA. Concernant les opérations régionales, il s'agit tout du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique centrale (CAB) dont l'objectif est d'interconnecter les pays de la sous-région (Cameroun, Congo, RCA, Tchad, etc.). Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) qui recommande que chaque pays africain puisse avoir au moins deux (2) liaisons terrestres à fibre optique avec ses voisins immédiats. De manière spécifique, ce projet vise à mettre un terme à l'enclavement numérique avec la mise en place de 2 liaisons à fibre optique avec le Cameroun et la République de Congo. Ce projet, cofinancé par l'UE à travers la Facilité d'investissements pour l'Afrique (AfIF), contribuera ainsi à l'accélération de la croissance économique à travers la fourniture de services TIC (téléphonie, Internet, données, etc.) de qualité aux citoyens, aux entreprises publiques et privées et à l'administration. En outre, il est en droite ligne avec l'un des principaux objectifs du Pilier 2 du RCPCA (renouveler le contrat social entre l'Etat et la Société), à savoir le restaurer et améliorer les infrastructures des TIC en vue de fournir les services sociaux et administratifs de qualité sur l'ensemble du territoire.

4.2.6. *Des projets de transport régionaux envisagés dans le cadre du DSIR (2018-2022) pour l'Afrique centrale pourraient bénéficier à la RCA.* Il s'agit notamment du projet d'aménagement de la route Ouesso-Bangui-Ndjamen et de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents l'Oubangui et la Sangha, dont les études financées par la Banque sont quasiment achevées. Ainsi, le développement de ces corridors routiers et l'amélioration de la navigation sur l'Oubangui où le transit en particulier l'essentiel produits pétroliers du pays, combinés au projet d'appui au secteur du transport aérien en Afrique centrale et occidentale (PASTA-CO) actuellement en cours d'exécution, pourraient contribuer au désenclavement de la RCA, notamment par rapport aux principaux ports maritimes d'exportations/importations.

Pilier II : Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance

4.2.7. Principal objectif. L'intervention de la Banque sous ce pilier vise à promouvoir la mise en place des conditions favorables à la croissance économique durable à travers l'appui au renforcement des capacités institutionnelles et aux réformes économiques et financières dans le pays. Il s'agit en fait, d'une part, de consolider la dynamique initiée durant la période de transition en matière de renforcement des capacités institutionnelles de l'État et de ses démembrements, et, d'autre part, de promotion de la bonne gouvernance dans les secteurs des finances publiques et des ressources naturelles.

4.2.8. *L'État, au niveau national, mais encore plus au niveau local, souffre d'une faiblesse de capacités (caractéristique des pays fragiles) qui réduit la portée des actions et les marges de manœuvre pour entreprendre les réformes.* Ces dernières sont nécessaires, notamment pour attirer le secteur privé en dépit des efforts consentis par les autorités en matière de réformes et d'assainissement du cadre macroéconomique, confirmé par les 3 dernières revues satisfaisantes du de la FEC soutenue par le FMI. La Banque continuera ainsi son appui aux réformes, en étroite collaboration avec les autres PTFs, sous forme d'appui budgétaire général (ABG), (*Cf. Annexe 10 et Annexe 11*). Dans le cadre de la seconde phase de l'opération d'appui programmatique initiée en 2017, les réformes économiques et financières nécessaires à la consolidation de la gouvernance dans les secteurs des finances publiques et des ressources minières seront poursuivies. Il s'agira plus précisément de consolider les résultats encourageants obtenus dans le cadre des opérations

antérieures dans les domaines suivants : (i) amélioration du recouvrement des recettes fiscales ; (ii) renforcement de la transparence et de l'efficacité des dépenses budgétaires, notamment dans les secteurs sociaux et ; (iii) amélioration du climat des affaires et de la gestion du secteur minier. Cela permettrait, non seulement, à l'État centrafricain de dégager progressivement des ressources budgétaires additionnelles pour financer la relance économique, mais aussi d'encourager de manière responsable l'investissement du secteur privé à travers notamment l'amélioration du dialogue public/privé, mais également du climat des affaires et la gestion durable des ressources minières.

4.2.9. *Les interventions porteront également, à travers la FAT et la Facilité africaine de soutien juridique (FASJ), sur le renforcement des capacités institutionnelles.* Avec le pilier III de la FAT, il est prévu un projet de renforcement des capacités institutionnelles de l'administration et du secteur privé. Ainsi, la Banque consolidera les efforts déjà déployés dans le cadre du projet d'appui institutionnel PARCGEF, pour renforcer notamment les capacités institutionnelles et humaines des principales régies financières et la mise en place d'un système informatique intégré et viable. Avec la FASJ, la Banque prévoit tout d'abord d'assister les autorités centrafricaines pour réviser les contrats/permis miniers, et élaborer des politiques minières et pétrolières répondant aux standards internationaux. Cette assistance portera sur le renforcement des capacités institutionnelles des structures publiques impliquées dans la gestion des ressources minières et pétrolières (Ministères, Assemblée nationale, etc.). Les interventions permettront ainsi de créer une nouvelle dynamique de gestion durable des ressources naturelles à travers notamment le développement des capacités nationales de négociation avec les investisseurs potentiels, de recouvrement et d'affectation des recettes du secteur minier. Par ailleurs, la RCA bénéficiera également, dans le cadre du prochain DSIR (2018-2022) de la Banque pour l'Afrique centrale, des appuis de renforcement des capacités institutionnelles des pays et des CER visant à soutenir le processus d'intégration régionale.

4.3. Prise en compte des questions transversales

4.3.1. *Le genre.* La promotion du développement durable et équitable vise à favoriser l'équité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les opérations de la Banque en RCA accorderont une attention particulière à la question genre. Cette orientation se justifie par la précarité des conditions de vie des femmes dans le contexte d'un pays fragile (*Cf. § 2.3.5 et Annexe 7*). En prenant en compte la problématique du genre, notamment dans les projets des secteurs agricoles et des infrastructures, la Banque contribuera à adresser les facteurs de fragilité liées conditions de vie de la femme en RCA.

4.3.2. *L'environnement et le changement climatique.* Les risques climatiques et environnementaux seront traités en adoptant une approche qui fait le lien avec les impacts du changement climatique et les défis majeurs du pays. En conformité avec la Stratégie décennale de la Banque (2013-22), et compte tenu de la vulnérabilité de la RCA (*Cf. § 2.3.7*), la Banque intégrera systématiquement, dans toutes ses opérations, des actions liées à la protection de l'environnement et à la résilience climatique dans le pays.

4.4. Programme indicatif de prêt du Groupe de la Banque

4.4.1. *Le programme indicatif de prêt (PIP) du Groupe de la Banque, couvrant la période du DSP, a été guidé par les consultations tenues avec le Gouvernement* sur les opérations nécessaires en vue d'accélérer la transformation économique de la RCA, tenant compte des allocations indicatives de la RCA (*Cf. § 4.6.1*). Le PIP sera consolidé lors de la revue à mi-parcours (RMP) du DSP combiné à la RPPP qui sera conduite en 2019. En plus de l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du DSP, cette revue permettra d'examiner avec toutes les parties prenantes la pertinence des domaines de concentration retenus initialement et d'apporter, s'il y a lieu, des amendements y compris sur le cadre de suivi et de résultats (CRS), afin d'en garantir l'alignement sur les priorités du RCPCA.

4.5. Activités hors-prêts

Les appuis hors-prêts du Groupe de la Banque, y compris les conseils sur les politiques, seront guidés par les besoins exprimés par les autorités centrafricaines, en veillant à la complémentarité avec le programme de prêts et la sélectivité pour contribuer efficacement au dialogue sur les politiques avec le pays. Un accent particulier sera également mis sur la cohérence avec les choix du Gouvernement en matière d'investissement, les options stratégiques du Groupe de la Banque et la coordination avec les autres partenaires au développement. Des activités de savoir sur demande des autorités centrafricaines seront conduites, conformément aux piliers stratégiques proposés. Les produits de savoir, issus des études économiques et sectorielles retenues dans le PIP (Cf. *Annexe 1*), seront utilisés pour soutenir les opérations de la Banque, afin de s'assurer que la Stratégie décennale, les Top-5 et les autres priorités telles que la question du genre seront prises en compte dans l'appui à la RCA. Il s'agit notamment de l'Étude du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Ville de Bangui (SDAUVB) et de l'Étude prospective et développement local⁹. En outre, la RCA sera également concernée par des études qui seront envisagées dans le cadre du DSIR de l'Afrique centrale qui sera préparé en 2018.

4.6. Financement du DSP

4.6.1. *La RCA est un pays à risque élevé de surendettement et ne bénéficie que de ressources limitées au sein de la Banque.* Le financement du programme indicatif des opérations pour le DSP 2017-2021 proviendra principalement des ressources du guichet FAD. Pour la période 2017-2019, l'Allocation basée sur la performance (ABP) du FAD-14 s'élève à 15 MUC à laquelle s'ajoute le financement de la FAT de 15 MUC, soit un total de 30 MUC. Pour la période 2020-2021, l'hypothèse d'une reconduction des mêmes allocations a été retenue, soit un montant total 30 MUC. La Banque poursuivra, par ailleurs, ses efforts pour mobiliser des ressources additionnelles, telles que les fonds spéciaux/thématiques¹⁰ et fiduciaires ainsi qu'auprès des autres fonds bilatéraux, en vue d'accroître les allocations limitées du FAD pour la RCA. Enfin, l'enveloppe régionale, avec son effet de levier important, sera mise à contribution dans le financement des projets intégrateurs qui revêtent une grande importance au regard du niveau d'enclavement du pays. La recherche des cofinancements sera également privilégiée pour les opérations de grande envergure dans le secteur des infrastructures.

4.7. Suivi et évaluation

4.7.1. *Le cadre de suivi et de résultats (CSR) servira de base pour le suivi et l'évaluation (S&E) des résultats obtenus au titre du programme d'assistance de la Banque.* Le CSR est aligné sur le RCPCA et présente les résultats et les produits attendus à mi-parcours en 2019 et à la fin de la période du DSP en 2021 (Cf. *Annexe 2*). Tenant compte du fait que le système statistique de la RCA présente des insuffisances notables et que la plupart des données devant servir à l'évaluation de la stratégie ne sont pas disponibles, l'accent sera également mis sur le renforcement des capacités des ministères sectoriels (y compris les CEP) pour l'intégration des indicateurs pertinents, ventilés par sexe, dans le système de suivi des résultats des opérations. En outre, à travers le Comité de suivi du portefeuille, la Banque procédera, conjointement avec le Gouvernement, au suivi/évaluation des indicateurs ainsi définis.

4.7.2. *Au-delà des missions de supervisions des projets, la Banque procédera à des revues annuelles du portefeuille pays (RPPP) afin d'assurer l'atteinte des objectifs de développement des projets.* La revue à mi-parcours (RMP) du DSP à la fin de 2019 permettra, quant à elle, de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie, d'évaluer la validité des piliers retenus, compte tenu de l'évolution du pays, et de convenir sur les interventions pour les années

⁹ Ces deux études aborderont en outre la question foncière afin d'atténuer les risques de conflits communautaires résultant du retour des réfugiés dans les communautés de base.

¹⁰ Il s'agit notamment de : (i) NEPAD-IPPF; (ii) Fonds de renforcement des capacités de microfinance (FRCM) et Initiative Migration et Développement; (iii) Facilité d'investissement en Afrique (AfIF) financée par la Commission Européenne; (iv) Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (sigle en anglais RWSSI); (v) Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP); et (vi) Global Environment Facility (GEF).

restantes. Cette revue sera particulièrement importante pour la RCA puisqu'elle devra évaluer les besoins en termes de réformes et offrira également l'opportunité d'affiner les piliers et/ou le CSR, si nécessaire. Un rapport d'achèvement (RA) du DSP sera préparé en 2021 et reprendra les résultats obtenus pendant toute la période du DSP 2017-2021. Dans le cadre du processus de décentralisation, avec la présence de la Banque en RCA, à travers le Bureau Pays (COCF), un mécanisme de suivi rapproché sera mis en place avec les CEP. Aussi, la Banque continuera de renforcer l'analyse de la fragilité tout au long du cycle des opérations et assurera des mises à jour de l'étude 2016 d'évaluation de la fragilité pour mieux orienter la RMP et le RA du DSP.

4.8. Questions de dialogue

4.8.1. Le dialogue avec le Gouvernement, durant la période de mise en œuvre du présent DSP, portera sur les défis majeurs auxquels le pays fait face, en particulier sur les domaines suivants :

- i. Poursuite des réformes et mobilisation des ressources. La Banque maintiendra un dialogue régulier avec les autorités et les PTF pour s'assurer de l'engagement continu du pays en faveur des réformes stratégiques pour accélérer la sortie du pays de la situation de fragilité. La question de la mobilisation des ressources sera également au cœur du dialogue compte tenu des besoins immenses résultant de la mise en œuvre du RCPCA.
- ii. L'équité et le changement climatique. La Banque appuiera le Gouvernement afin de prendre en compte les aspects liés à l'environnement et au changement climatique, qui a un impact sur la plupart des activités socio-économiques, dans son processus de planification et de développement, en tenant compte de la participation des femmes dans la prise de décisions, et en intégrant l'approche genre dans toutes ses interventions en relation avec le changement climatique.
- iii. La création d'emplois et développement du secteur privé. Le développement du secteur privé en tant que moteur de la croissance économique, est un facteur essentiel pour la création d'emplois en particulier en faveur des jeunes. A ce titre, il constitue une priorité dans le RCPCA et est au cœur du présent DSP. La Banque renforcera le dialogue avec le Gouvernement et les autres PTF afin de coordonner les efforts dans ce domaine et apportera des appuis en vue de consolider le cadre de dialogue/concertation public privé.
- iv. L'intégration régionale. L'intégration régionale est l'une des cinq priorités opérationnelles de la Banque. Compte tenu du niveau d'enclavement du pays et du déficit des infrastructures, l'intégration sera au centre du dialogue avec le pays durant la période du DSP.
- v. La performance du portefeuille. Dans le souci constant d'améliorer la mise en œuvre des opérations, la Banque renforcera le dialogue dans le cadre du nouveau modèle de développement et de prestations services et par le retour du staff international à Bangui. Dans ce contexte, COCF envisage de mettre en place un dispositif de suivi rapproché des opérations. Les missions de supervision et de revues trimestrielles du portefeuille seront également des occasions de renforcer ce dialogue. Il convient de souligner que les conditions de travail à COCF ne sont pas optimales du fait que l'ancien Bureau a été totalement pillé lors de la crise. En effet, le bureau est hébergé provisoirement dans des 2 containers (de 40 pieds) dans l'enceinte du PUND, avec un déficit de bureaux et d'espace de travail pour le staff.

4.9. Risques potentiels et mesures d'atténuation

4.9.1. Les risques qui pourraient affecter la mise en œuvre du DSP 2017-2021 et leur degré de sévérité ainsi que les mesures d'atténuation de ces risques sont détaillés dans la matrice ci-après.

Risques	Évaluation	Mesures d'atténuation
Détérioration de l'environnement sécuritaire. Les récentes résurgences des violences à l'intérieur du pays constituent des risques majeurs de déstabilisation des institutions.	Elevé	La poursuite du dialogue social, soutenu par le processus DDR, offre des perspectives politiques positives au pays. En outre, les efforts engagés en faveur de l'inclusion sociale, à travers la mise en œuvre des programmes de réhabilitation d'urgence, notamment dans les zones affectées par le conflit, devraient constituer un facteur d'apaisement en atténuant la fracture sociale et les risques de détérioration de la situation sécuritaire.
Difficultés à promouvoir un environnement politique apaisé pour garantir la stabilité des institutions.	Elevé	L'engagement de la Communauté internationale auprès du Gouvernement pour le renforcement de la démocratie et le retour définitif à la stabilité sociopolitique sont de nature à favoriser un climat apaisé, indispensable à la mise en œuvre réussie et à l'atteinte des objectifs du RCPCA. Aussi, la Banque continuera, à travers RDTS et en collaboration avec RDGC, de produire des notes d'informations sur la situation de fragilité pour mieux orienter son engagement dans ce contexte.
Risque de non viabilité de la dette. Le pays reste fortement dépendant des dons et subventions des PTFs pour la mise en œuvre du RCPCA, ce qui pourrait compromettre l'atteinte des objectifs fixés par les autorités.	Modéré	Les PTF, dont la Banque, continueront à jouer un rôle clé dans le soutien aux réformes ainsi qu'aux appuis ciblés susceptibles d'attirer le secteur privé et d'autres partenaires non classiques dans des domaines clés comme l'agriculture et les mines, lesquels constituent d'ailleurs d'énormes sources de résilience. L'engagement concerté des PTF devrait permettre à la RCA de mobiliser des ressources importantes, sous forme de dons, évitant ainsi au pays de recourir à des prêts non concessionnels pour financer son programme de développement.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

5.1. Le Gouvernement de la RCA a affiché un fort engagement de poursuivre le dialogue national de réconciliation en vue de ramener une paix solide et définitive dans le pays, en procédant, entre autres, à la mise en œuvre du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix pour la République Centrafricaine adopté en octobre 2016. Ce plan permet d'articuler l'intervention du Gouvernement et de ses partenaires pour les cinq prochaines années. Résultats d'intenses consultations avec le Gouvernement, les partenaires au développement, les acteurs du secteur privé et de la société civile, le présent DSP, couvrant la période 2017-2021, qui est aligné sur les priorités nationales, a pour principal objectif de soutenir les efforts du pays à sortir de la situation post conflit et à promouvoir la croissance inclusive.

5.2. Les Conseils d'administration de la Banque sont priés d'examiner et d'approuver le DSP pour la RCA couvrant la période 2017-2021.

Annexe 1 : Programme indicatif prêts et hors prêts (2017-2021)

Année	Opérations	Secteur	ABP	FAT Pilier I	ER	Autres Fonds	Total	Co-financement
NATIONAL								
Pilier I : Appui au développement de l'agriculture et aux infrastructures économiques en soutien à l'inclusion sociale								
2017	Programme d'appui à la reconstruction des communautés de base (financement complémentaire)	Multi-secteur		4,00			4,00	
2018	Projet d'appui au développement des chaînes de valeurs et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole et l'agro-business (PASTAC-PEJA)	Agriculture	5,00	5,00			10,00	20,00 MUSD (Green Savannah)
2020(*)	Programme d'appui à la réhabilitation des communautés de base phase 2	Multi-secteur		10,00 (Indicatif)			10,00	
Pilier II : Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance								
NATIONAL								
2017	Programme d'appui aux réformes économiques et financières Phase II (PAREF II) – Appui budgétaire	Multisecteur	7,00				7,00	
2018	Projet d'assistance dans les secteurs minier et pétrolier	Multisecteur				0,50 (FASJ)		
2018	Projet de renforcement des capacités institutionnelles de l'administration et du secteur privé	Multisecteur				2,00 (Pilier III/ FAT)		
2020(*)	Programme d'appui aux réformes économiques et financières Phase II (PAREF III) – Appui budgétaire	Multisecteur	10,00					
REGIONAL (Pilier I)								
2017	Projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB) – Composante RCA	TIC	3,00	5,00	4,50		12,50	17,00 M€ (UE)
2017	Projet régional d'appui à la réinsertion socio-économique des jeunes dans le Bassin du Lac Tchad	Multisecteur		1	1,5		2,5	
2020(*)	Projet multimodale de navigation fluviale Congo-Sangha et de construction Ouesso (Congo), Bangui (RCA) et Ndjamena (Tchad)	Transport	5,00 (Indicatif)	5,00	15,00		25,00	
<i>NB : (*) Opérations à financer sur les ressources de FAD 15 sur 2020-2022</i>								
PROJET EN RÉSERVE								
2020(R)	Deuxième Sous- programme eau potable et assainissement de six préfectures	Eau/Assainissement	x	x		RWSS, GEF	19,50	UE. GVT et bénéficiaires
HORS PRÊT								
2018	Étude du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Ville de Bangui (SDAUVB)					1,00 (Pilier III / FAT)		Union Européenne (2,00 MEuro)
2019	Étude prospective et développement local					1,50 (Pilier III / FAT)		

Annexe 2 : Cadre de Suivi et de Résultats du DSP 2017-2021

Objectifs stratégiques RCPA	Obstacles qui entravent la réalisation des résultats escomptés	Indicateurs finaux (fin 2021)		Indicateurs de mi-parcours (fin 2019)		Interventions du Groupe de la Banque pendant la période du DSP (en cours et proposées)
		Résultats	Réalisations	Résultats	Réalisations	
PILIER I : APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX INFRASTRUCTURES EN SOUTIEN À L'INCLUSION SOCIALE						
Fournir les services de base à la population sur tout le territoire	<p>Les infrastructures scolaires ont été occupées, pillées et détruites par des groupes armés et les capacités d'accueil sont limitées.</p> <p>Les infrastructures et les offres des soins de santé qui ont été déjà faible et inégalement réparties dans le pays, ont été gravement endommagées, vandalisées avec la crise militaro-politique.</p> <p>Capacité du pays en matière de prévention, protection et gestion des crises et catastrophes naturelles et humaines est très limitée.</p> <p>Faible approvisionnement en eau potable sur l'étendue du territoire</p> <p>Infrastructures d'assainissement sont dans un état déplorable</p>	<p>Les infrastructures de gestion de l'éducation et les capacités d'accueil des établissements scolaires sont opérationnels et fonctionnels (50% en 2017 à 80% pour les zones non affectées par la crise et de 5% à 70% pour les zones de conflit)</p> <p>Les services de santé existant au niveau régional, préfectoral et de district sont réhabilités, équipés et fonctionnels (15% en 2017 à 45%)</p> <p>Le service des sapeurs-pompiers est accessible à la population de Bangui et les interventions sont rapides et fluides avec dotation en matériels de secours et véhicules d'intervention (13% en 2017 à 35%).</p> <p>Amélioration de l'accès à l'eau potable des populations de Bangui et périphérique 29% en 2017 à 40%</p> <p>Amélioration de l'accès à l'eau potable des populations en milieu rural de 27% en 2017 à 50%</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstruction et équipement 120 écoles fondamentales - Réhabilitation et rééquipement des 10 Centres pédagogiques Régionaux (10) - Réhabilitation et équipement des services de santé affectés à l'intérieur du pays (15 structures de santé) - Dotation des services de santé affectés à l'intérieur du pays de 15 ambulances médicales - Construction des centres de secours secondaires des 4 sapeurs-pompiers à Bangui; - Dotation des centres de secours secondaires des sapeurs-pompiers de Bangui en matériels d'intervention (2 lot) - Remplacement du réseau existant (35 km) et extension du réseau (55 km) d'eau pour atteindre les populations défavorisées habitant les quartiers périphériques de Bangui ; - Construction de 4 mini-réseaux d'AEP à Bangui et périphéries ; 	<p>Les infrastructures de gestion de l'éducation et les capacités d'accueil des établissements scolaires sont opérationnels et fonctionnels (50% en 2017 à 65% pour les zones non affectées par la crise et de 5% à 35% pour les zones de conflit)</p> <p>Les services de santé existant au niveau régional, préfectoral et de district sont réhabilités, équipés et fonctionnels (15% en 2017 à 25%)</p> <p>Le service des sapeurs-pompiers est accessible à la population de Bangui et les interventions sont rapides et fluides avec dotation en matériels de secours et véhicules d'intervention (13% en 2017 à 25%).</p> <p>Amélioration de l'accès à l'eau potable des populations de Bangui et périphérique 29% en 2017 à 40%</p> <p>Amélioration de l'accès à l'eau potable des populations en milieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstruction et équipement de 60 écoles fondamentales - Réhabilitation et rééquipement de 6 Centres pédagogiques Régionaux - Réhabilitation et équipement des services de santé affectés à l'intérieur du pays (6 structures de santé) - Dotation des services de santé affectés à l'intérieur du pays de 6 ambulances médicales - Construction des centres de secours secondaires des sapeurs-pompiers à Bangui (2); - Dotation des centres de secours secondaires des sapeurs-pompiers de Bangui en matériels d'intervention (1 lot) - Remplacement du réseau existant (25 km) et extension du réseau (35 km) d'eau pour atteindre les populations défavorisées habitant les quartiers périphériques de Bangui ; - Construction de 2 mini-réseaux d'AEP à Bangui et périphéries ; 	<p><u>Nouvelles propositions d'interventions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'appui à la réhabilitation des communautés de base phase2 - Don d'urgence de sécurité alimentaire pour la ville de Bamabari <p><u>Interventions en cours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'appui à la réhabilitation des communautés de base phase 1 ((FAD, FAT, RWSSI, PARSEJF) - 2ème Sous- programme eau potable et assainissement de six préfectures

Objectifs stratégiques RCPCA	Obstacles qui entravent la réalisation des résultats escomptés	Indicateurs finaux (fin 2021)		Indicateurs de mi-parcours (fin 2019)		Interventions du Groupe de la Banque pendant la période du DSP (en cours et proposées)
		Résultats	Réalisations	Résultats	Réalisations	
			<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de 20 km de conduits - Réhabilitation de la station de traitement existante, des stations de pompage et des réservoirs. - Construction de 1455 forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) - 50 Postes d'Eau Autonomes (PEA) équipés de panneaux solaires - 600 latrines publiques améliorées VIP ; - Aménagement de 6 petites décharges publiques 	rural de 27% en 2017 à 35%	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de 15 km de conduits 	
Réhabiliter et construire les infrastructures (réseaux de TIC)	<p>Accès très limité des populations, des administrations et des entreprises aux des services de télécommunications/TIC de qualité et des prix abordables</p> <p>Faible contribution à la croissance économique, au désenclavement numérique, à l'intégration régionale</p>	<p>Pourcentage de la contribution des TIC dans le PIB du pays passant de 3,1% en 2016 à 9%</p> <p>Contribution des TIC dans les ressources de l'État passant de 10,2% en 2016 à 15%</p> <p>Pénétration des services d'Internet passant de 2,2% en 2016 à 20%</p> <p>Poids des dépenses en téléphonie mobile en % du RNB annuel par habitant passant en moyenne de 50% en 2017 à 18%</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la dorsale nationale à fibre optique est étendue (1050 km - boucle locale à Bangui, Bangui-Berberati-Frontière avec le Cameroun, Bangui-Berberati-Liboko-Frontière avec le Congo - Deux interconnexions terrestres à fibre optique avec les pays limitrophes 	<p>Pourcentage de la contribution des TIC dans le PIB du pays passant de 3,1% en 2017 à 4%</p> <p>Contribution des TIC dans les ressources de l'État passant de 10,2% en 2017 à 12%</p> <p>Pénétration des services d'Internet passant de 2,2% en 2017 à 6%</p> <p>Poids des dépenses en téléphonie mobile en % du RNB annuel par habitant passant en moyenne de 50% en 2017 à au moins 40%</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la dorsale nationale à fibre optique est étendue (300 km - boucle locale à Bangui, Bangui-Berberati-Frontière avec le Cameroun, Bangui-Berberati-Liboko-Frontière avec le Congo 	<p><u>Nouvelles propositions d'interventions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB) – Composante RCA

Objectifs stratégiques RCPCA	Obstacles qui entravent la réalisation des résultats escomptés	Indicateurs finaux (fin 2021)		Indicateurs de mi-parcours (fin 2019)		Interventions du Groupe de la Banque pendant la période du DSP (en cours et proposées)
		Résultats	Réalisations	Résultats	Réalisations	
	Faible contribution à l'inclusion sociale, économique et financière des populations ainsi qu'à la création d'emplois	Nb de personnes bénéficiant de services administratifs en ligne (informatifs et transactionnels) passant de 0 en 2017 à au moins 30 000 Nombre d'emplois directs et indirects créés dans le secteur passant de 9.700 en 2016 à 30.000 Nombre de personnes ayant accès à Internet à travers les CCN : passant de 0 (en 2017) à 200.000	- Mise en place d'un centre national de données (Datacenter), d'un Centre de Formation Digitale (CFD) et d'un incubateur (100 services administratifs informatifs/transactionnels en ligne et au moins 200 étudiants formés dans le numérique par an) - Mise en place d'un Portail Internet gouvernemental, services administratifs en ligne, Systèmes d'Information de l'État (au moins 20 Centres Communautaires Numériques et 10 nouvelles applications TIC développées et mises en production)	Nb de personnes bénéficiant de services administratifs en ligne (informatifs et transactionnels) passant de 0 en 2017 à 5 000 en 2021 Nombre d'emplois directs et indirects créés dans le secteur passant de 9.700 en 2016 à 15 000 Nombre de personnes ayant accès à Internet à travers les CCN : passant de 0 (en 2017) à 120.000	- Mise en place d'un centre national de données (Datacenter), d'un Centre de Formation Digitale (CFD) et d'un incubateur (20 services administratifs informatifs/transactionnels en ligne et au moins 100 étudiants formés dans le numérique par an) - Mise en place d'un Portail Internet gouvernemental, services administratifs en ligne, Systèmes d'Information de l'État (au moins 10 Centres Communautaires Numériques et 10 nouvelles applications TIC développées et mises en production)	
Réhabiliter et construire les infrastructures de transports	État d'enclavement physique du pays et absence de liaisons entre les capitales Brazzaville et Bangui sur l'axe Pointe Noire - Bangui - N'Djamena	Les échanges entre les pays de la zone CEEAC et entre la RCA et le Congo sont accrus de 6% et facilités	- Construction du pont sur la Sangha et de la section de route Ouesso – Bangui	Les échanges entre les pays de la zone CEEAC et entre la RCA et le Congo sont accrus de 3% et facilités	Aménagement de la section de route Ouesso – Bangui	Nouvelles propositions d'interventions - Aménagement de l'Oubangui (axe fluvial Brazzaville – Bangui) - Aménagement de la route Bangui-Mabaikoro
Relancer et développer les secteurs productifs (agriculture et élevage)	Faible productivité du secteur agro-pastoral Faible performance des filières coton, café, cacao, palmier à huile, banane et plantain, manioc, maïs, riz, arachide, sésame et maraîchage	- Le PPF d'un montant 1MUC approuvé septembre 2017 permettra de réaliser les études et de mettre à jour les indicateurs de résultats et les réalisations nécessaires pour les PASTAC-PEJA (en 2018). Ces indicateurs concerneront, notamment : - La promotion des exploitations agricoles professionnalisées et les micros entreprises/entreprises agricoles - La promotion du partenariat public-privé dans le sous-secteur de l'agriculture - L'opérationnalisation des plans régionaux de développement agricoles en cohérence avec les onze (11) filières ; - Les conditions d'accès aux intrants agricoles et maraîchers en quantité et en qualité - La mise en place d'infrastructures de production, de transformation et de commercialisation - Le financement adapté pour les acteurs des filières coton, café, cacao, palmier à huile, banane et plantain, manioc, maïs, riz, arachide, sésame et maraîchage ; - Le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et managériales des acteurs des filières agricoles Les indicateurs qui seront élaborés ainsi que ceux relatifs au projet « Relèvement des secteurs productifs et renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle » seront mis à jour dans ce cadre de suivi et de résultats à la revue à mi-parcours				Nouvelles propositions d'interventions - Projet d'appui au développement des chaînes de valeurs et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole et l'agro-business (PASTAC-PEJA)
PILIER II : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET DE LA GOUVERNANCE						

Objectifs stratégiques RCPCA	Obstacles qui entravent la réalisation des résultats escomptés	Indicateurs finaux (fin 2021)		Indicateurs de mi-parcours (fin 2019)		Interventions du Groupe de la Banque pendant la période du DSP (en cours et proposées)
		Résultats	Réalisations	Résultats	Réalisations	
Renforcer la stabilité macroéconomique et la bonne gouvernance / Assurer les conditions propices au développement du secteur privé et à l'emploi	Faible mobilisation des recettes fiscales et gestion des dépenses publiques peu efficace	Taux de pression fiscale passant de 7,1% du PIB en 2017 à 12% du PIB	- Mise en œuvre effective du cadre légale, réglementaire et institutionnel d'octroi et de gestion des exonérations	Taux de pression fiscale passant de 7,1% du PIB en 2017 à 9% du PIB	- Mise en œuvre effective du cadre légale, réglementaire et institutionnel d'octroi et de gestion des exonérations	Nouvelles propositions d'interventions - Programme d'appui aux réformes économiques et financières (PAREF II et III) - Projet de renforcement des capacités institutionnelles de l'administration et du secteur privé Facilité africaine de soutien juridique - Fonds fiduciaires Interventions en cours - Programme d'appui aux réformes économiques et financières (PAREF)
		Taux d'engagement du budget (hors salaire) des secteurs éducation, santé et affaires sociales passant de moins de 50% en 2017 à 100%	- Mise à jour régulier du fichier des contribuables dans le nouveau système de gestion des impôts et taxes (SYSTEMIF4) - Mise en œuvre du manuel des procédures d'exécution des dépenses et le guide de préparation du budget	Taux d'engagement du budget (hors salaire) des secteurs éducation, santé et affaires sociales passant de 50% en 2017 à 75%	- Mise à jour régulier du fichier des contribuables dans le nouveau système de gestion des impôts et taxes (SYSTEMIF4) - Mise en œuvre du manuel des procédures d'exécution des dépenses et le guide de préparation du budget	
	Transparence limitée dans le processus de passation des marchés	Audit des marchés publics chaque année des marchés exécutés à l'année n-2 (taux de réalisation de 0% en 2017 et 100%)	- Opérationnalisation du Comité de règlement des différends à l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP)	Audit des marchés publics chaque année des marchés exécutés à l'année n-2 (taux de réalisation de 0% en 2017 et 50%)	- Opérationnalisation du Comité de règlement des différends à l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP)	
Environnement des affaires peu performant	Capital minimum requis pour la création d'une entreprise (% du revenu par habitant) 556% en 2016 à la moyenne Afrique-Subsaharienne 33%)	- Opérationnalisation du Guichet unique de formalisation des entreprises (GUFÉ) - Mise en place d'un Fonds national de garantie et d'appui au secteur privé - Opérationnalisation d'un centre de gestions agréé au sein de la Chambre de commerce d'industrie, des mines et de l'artisanat (CCIMA)	Capital minimum requis pour la création d'une entreprise (% du revenu par habitant) 556% en 2016 à 200%)	- Opérationnalisation du Guichet unique de formalisation des entreprises (GUFÉ) - Mise en place d'un Fonds national de garantie et d'appui au secteur privé - Opérationnalisation d'un centre de gestions agréé au sein de la Chambre de commerce d'industrie, des mines et de l'artisanat (CCIMA)		
Relancer et développer les industries extractives et forestières	Faible transformation économique Faible gouvernance dans les secteurs productifs et fiscalité inadaptée	Accroissement de la part des industries extractives et forestières dans le PIB passant de 5% en 2017 to 15% Les zones de production du diamant sont déclarée conformes au processus de Kimberley (5 zones en 2017 à moins 20 zones)	- Mise en œuvre effective du décret portant sur les textes d'application du code de l'environnement - Mise en œuvre effective du nouveau Code minier pour améliorer l'attractivité et l'industrialisation du secteur - Mise en œuvre effective de la nouvelle fiscalité et parafiscalité forestière en vue rendre compétitif le secteur d'exploitation du bois	Accroissement de la part des industries extractives et forestières dans le PIB passant de 5% en 2017 to 10% Les zones de production du diamant sont déclarée conformes au processus de Kimberley (5 zones en 2017 à moins 10 zones)	- Mise en œuvre effective du décret portant sur les textes d'application du code de l'environnement - Mise en œuvre effective du nouveau Code minier pour améliorer l'attractivité et l'industrialisation du secteur - Mise en œuvre effective de la nouvelle fiscalité et parafiscalité forestière en vue rendre compétitif le secteur d'exploitation du bois	Nouvelles propositions d'interventions - Programme d'appui aux réformes économiques et financières (PAREF II et III) - Projet d'assistance dans les secteurs minier et pétrolier (Facilité africaine de soutien juridique) - Fonds fiduciaires

Objectifs stratégiques RCPCA	Obstacles qui entravent la réalisation des résultats escomptés	Indicateurs finaux (fin 2021)		Indicateurs de mi-parcours (fin 2019)		Interventions du Groupe de la Banque pendant la période du DSP (en cours et proposées)
		Résultats	Réalisations	Résultats	Réalisations	
			- Relance effective de la production minière à travers la poursuite de la mise en œuvre des mesures en vue de la conformité totale des zones de production du diamant		- Relance effective de la production minière à travers la poursuite de la mise en œuvre des mesures en vue de la conformité totale des zones de production du diamant	
ACTIVITÉS HORS PRÊTS						
Étude du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Ville de Bangui	Faible capacité au sein du Ministère pour une meilleure planification	Mise en place du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Ville de Bangui	Travail analytique élaboré			<u>Proposées :</u> Pilier III de la FAT
Étude prospective e développement local	Absence d'outil approprié pour la planification à court et moyen terme ainsi qu'un plan de développement local	Mise à disposition au sein des Ministère du rapport sur la prospective et le développement local	Travail analytique élaboré			<u>Proposées :</u> Pilier III de la FAT

Annexe 3 : Portefeuille de la Banque en RCA au 30 septembre 2017

Secteur	Titre du projet	Date Approbation	Date Clôture	Engagements Nets (MUC)	Montants Décaissés
A. PROJETS NATIONAUX					
Social	Projet d'Appui à la Réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes - PARSEJF (RCA)	25-mai-16	28-juin-19	0,7	0,16
	Programme d'appui à la réhabilitation des communautés de base phase 1 (FAD)	24-juin-15	31-déc.-19	9,55	5,57
	Programme d'appui à la réhabilitation des communautés de base phase 1 (FAT)	24-juin-15	31-déc.-19	5,00	1,77
	Programme d'appui à la réhabilitation des communautés de base phase 1 (RWSSI)	24-juin-15	31-déc.-19	0,46	0,21
Sous-Total				15,7	7,71
Multisecteur	Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Économique et Financière (PARCGEF)	31-janv.-11	30-nov_17	4,00	3,7
	Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Économique et Financière (PARCGEF)	31-janv.-11	30-nov_17	0,50	0,43
	Appui Technique à la Statistique et à la mise en œuvre du DSRP	1-nov.-12	30-juin-18	1,35	1,19
Sous-Total				5,85	5,28
Eau et Assainissement	Premier Sous- programme Sectoriel Eau et Assainissement de Bangui et Quatre Préfectures (Prêt FAD)	24-oct.-12	31-déc.-17	1,04	0,82
	Premier Sous- programme Sectoriel Eau et Assainissement de Bangui et Quatre Préfectures (Don FSF)	24-oct.-12	31-déc.-17	4,40	0,40
	Premier Sous- programme Sectoriel Eau et Assainissement de Bangui et Quatre Préfectures (Don GEF)	3-déc.-15	31-déc.-19	5,11	0,09
	Approvisionnement en eau potable en milieu rural	5-déc.-16	31-déc.-19	4,11	0,05
Sous-Total				14,63	2,48
SOUS-TOTAL PROJETS NATIONAUX				36,18	15,47
B. PROJETS MULTINATIONAUX					
Energie	Projet d'interconnexion des réseaux électrique à partir du système hydroélectrique de Boali Phase I	19-sept.-12	30-déc.-19	29,73	2,95
Sous-Total				29,73	2,95
Environnement.	Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des systèmes Socio- Économique du Bassin du Lac Tchad_RCA	17-déc.-14	30-sept.-19	2,19	0,42
	Programme de Conservation de la Biodiversité – Composante RCA	22-juil.-13	31-déc.-17	2,50	2,03
Sous-Total				4,69	2,45
SOUS-TOTAL PROJETS MULTINATIONAUX				34,42	5,40
TOTAL				70,60	20,87

Annexe 4 : Suivi des Indicateurs de mise en œuvre et de résultats au 30 septembre 2016

Titre des projets	Conditions générales	Performance Acquisitions	Performance Financière	Activités et réalisations	Impact sur le Développement	Évaluation Globale	IP	OD	Statut Projet
PROJETS NATIONAUX									
I. Social									
Programme d'appui à la réhabilitation des communautés de base phase 1									NPPP
Projet d'Appui à la Réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes - PARSEJF (RCA)									
II. Gouvernance									
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Économique et Financière (PARCGEF)	2,00	3,00	2,00	2,00	2,00	2,50	2,00	3,00	NPPP
Appui Technique Ciblé renforcement des capacités									
Appui Technique à la Statistique et à la mise en œuvre du DSRP	4,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	NPPP
III. Eau & Assainissement									
Premier Sous- programme Sectoriel Eau et Assainissement de Bangui et Quatre Préfectures	4,00	4,00	4,00	3,00	4,00	4,00	4,00	4,00	NPPP
PROJETS RÉGIONAUX									
Projet d'interconnexion des réseaux électrique à partir du système hydroélectrique de Boali Phase I	4,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	NPPP
Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des systèmes Socio- Économique du Bassin du Lac Tchad-RCA	4,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	4,00	NPPP
Programme de Conservation de la Biodiversité – Composante RCA	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	PPP

Annexe 5 : Synthèse des piliers du RCPCA et cadre de priorisation et coût associés

Premier pilier : « soutenir la paix, la réconciliation et la sécurité » est essentiellement de nature politique, et intervient au niveau de la réinsertion et de la réintégration des ex-combattants, la réduction de la violence, la réforme des forces de défense et de sécurité, la réforme de la justice et la fin de l'impunité, ainsi que la réconciliation, la cohésion et le retour des déplacés et réfugiés.

Deuxième pilier : « renouveler le contrat social entre l'État et la population ». Concerne le redéploiement de l'administration sur tout le territoire, notamment pour la fourniture des services de base (santé, éducation, eau...), une gouvernance locale inclusive, la sécurité alimentaire et la résilience, ainsi que la gestion des finances publiques, l'accroissement des ressources fiscales et la lutte contre la corruption.

Troisième pilier : « assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs ». Il se focalise sur les secteurs productifs (agriculture et élevage, industries extractives et forestières), la réhabilitation et la construction d'infrastructures, des conditions-cadre pour le développement du secteur privé et de l'emploi, ainsi que la stabilité macro-économique. En plus, le RCPCA est sous-tendu par les principes transversaux, à savoir : la réduction des déséquilibres régionaux, la réduction des inégalités de genre, ainsi que la transparence, la responsabilité et le renforcement des capacités des institutions.

CADRE DE PRIORISATION ET COÛTS ASSOCIÉS (EN MILLIONS D'EUROS)

Composantes prioritaires	Coûts ^a				
	2017	2018	2019	2020-2021	Total
Pilier 1 : Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation	117	130	113	100	461
Appuyer la réduction de la violence par le désarmement et la réintégration des ex-combattants et des enfants associés aux groupes armés	42	43	30	0	115
Promouvoir la stabilité par la réforme du secteur de la sécurité	35	36	27	33	131
Réformer l'institution judiciaire et promouvoir la fin de l'impunité	19	21	24	40	105
Faciliter la réconciliation et la cohésion sociale, et mettre en place les conditions pour le retour des réfugiés et les solutions durables pour les personnes déplacées	21	30	31	27	109
Pilier 2 : Renouveler le contrat social entre l'Etat et la population	200	246	284	596	1 326
Redéployer l'administration sur tout le territoire et mettre en place une gouvernance locale inclusive	28	25	18	17	88
Fournir les services de base à la population sur tout le territoire, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'eau, en transférant progressivement les capacités et les moyens aux structures nationales	65	105	140	344	654
Assurer la sécurité alimentaire et la résilience	14	19	21	50	104
Renforcer la bonne gouvernance (stabilité macroéconomique, gestion et contrôle des finances publiques, recettes fiscales, lutte contre la corruption)	92	98	106	185	481 ^b
Pilier 3 : Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs	58	182	262	721	1 224
Relancer et développer les secteurs productifs (agriculture et élevage, industries extractives et forestières)	19	68	88	213	387
Réhabiliter et construire les infrastructures (notamment les réseaux de transport, d'électricité et de communication)	29	101	156	456	742
Assurer les conditions propices au développement du secteur privé et à l'emploi (amélioration de l'appui aux entreprises et des services financiers, formation professionnelle, entrepreneuriat et emploi)	10	14	18	52	94
Renforcement des capacités et appui à la mise en œuvre	30	30	30	60	150
Total	406	589	689	1 477	3 161

a. Les coûts ont été arrondis dans ce tableau pour ne pas faire apparaître les décimales, ce qui explique de légères différences dans les sommes.

b. Ce montant inclut le besoin en financement extérieur pour couvrir le déficit budgétaire, qui est évalué à 355 millions USD sur 5 ans (source : Fonds Monétaire International).

Annexe 6 : Synthèse des facteurs sous-jacents de la fragilité, du conflit et de la violence

En RCA, les conflits et la violence trouvent leurs racines dans des fragilités structurelles de longue date, qui sont restées sans réponse jusqu'à ce jour. Le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix est fondé sur la nécessité de rompre les cycles de violence a identifié cinq facteurs principaux de fragilité et de crises et en y apportant des réponses pérenne.

A. FACTEURS DE LA FRAGILITÉ

Un manque de cohésion sociale. Le passé colonial du pays, la violence de son histoire politique et les dysfonctionnements des institutions entravent depuis longtemps la cohésion sociale et nationale en RCA. Ceci a donné lieu à une société fragmentée où se manifestent périodiquement des tensions très fortes et des conflits non résolus au sein et entre les divers groupes et communautés ethniques, sociaux, religieux et économiques. La tension intercommunautaire (notamment entre les agriculteurs et les éleveurs pastoraux) est courante et a souvent conduit à des affrontements violents, les divers acteurs du pouvoir ayant exploité ces tensions à leur profit politique ou économique. Il existe une culture du « tout m'est dû » et de l'impunité, à la fois en raison des préjugés socio-culturels régionaux contre les femmes, et le manque de fiabilité de mécanismes censés garantir l'État de droit.

Le pouvoir politique et la captation des ressources naturelles sont concentrés entre les mains d'une petite élite qui gère le pays avec très peu de légitimité. En RCA, la fragilité est caractérisée par l'absence de contrat social entre l'État et la société. Les institutions publiques, qui ont principalement soutenu et entretenu les élites, ne disposent pas des moyens et des capacités requises pour gouverner un État moderne. Les dirigeants politiques successifs ont exploité les ressources naturelles, particulièrement les mines de diamant et d'or, pour s'enrichir personnellement et conserver le pouvoir. Ce mode de la gouvernance a alimenté les griefs envers l'élite, qui a été au cœur des conflits successifs et a maintenu le pays dans un état permanent de tension et d'instabilité. Face à des institutions dysfonctionnelles, en l'absence d'un système judiciaire indépendant, impartial et équitable et d'une armée républicaine opérationnelle, la population s'est vue imposer une justice parallèle et la protection des groupes armés.

Les déséquilibres existant entre Bangui et le reste du pays, notamment les zones marginalisées du nord-est, ont alimenté un sentiment de marginalisation et d'exclusion. Les prises de décisions politiques sont centralisées et axées sur Bangui, le Gouvernement ayant traditionnellement abandonné de vastes portions du territoire de la RCA, en partie parce qu'il ne dispose pas de ressources suffisantes pour déployer les fonctionnaires et les forces de sécurité. L'État est quasiment absent dans le nord-est en particulier, où la fourniture de services publics a cessé depuis le milieu des années 1990. Le réseau routier est en très mauvais état et certaines régions restent enclavées et difficiles d'accès, surtout pendant les saisons des pluies. Bien que l'abandon du nord-est du pays soit l'exemple le plus frappant de l'échec de l'État en matière d'inclusion, les institutions publiques demeurent défaillantes dans l'ensemble des 16 préfectures du pays. Ce manque de services et l'inaptitude de l'État à rendre justice et à assurer la sécurité ont créé un ressentiment de la part de la population, nourri un sentiment d'inégalité et d'exclusion, et facilité l'apparition des groupes armés.

Un cycle de violence et de traumatisme et une population en détresse. Le fait que les criminels impliqués dans les cycles successifs de violence ne font l'objet d'aucune poursuite judiciaire a perpétué la justice des vainqueurs et crée un milieu caractérisé par la violence et l'impunité. En fait, les atrocités commises lors de conflits sont alimentées par un désir de revanche, créant de nouveaux cycles traumatiques. Ceux-ci ne pourront être rompus que par un processus plus élargi de réconciliation, la mise en place d'une justice transitionnelle, d'initiatives de gestion des conflits et le renforcement des capacités pour éviter l'émergence de nouveaux conflits. Une procédure de la Cour pénale internationale est en cours et le Forum National de Bangui a appelé à la création d'une Cour Pénale Spéciale (CPS) et d'une Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation. Cependant, la mise en place de ces instances nationales sera coûteuse et difficile puisque l'état de droit n'existe pas actuellement en RCA. Par ailleurs, depuis décembre 2013, un quart de la population a été déplacé au sein du pays ou a fui à l'étranger. Les modalités de son retour restent incertaines. Le risque de conflit avec les groupes armés locaux qui ciblent les minorités serait très probablement accentué par les exigences relatives à l'accès aux biens et terres confisqués et à la rareté des ressources.

Une insécurité quasi constante. La succession des conflits a conduit à une situation permanente de trafic d'armes, de commerce illégal des diamants et de l'or, et des pratiques des « coupeurs de route » et des braconniers. Le conflit actuel a entraîné des confrontations extrêmement violentes entre les communautés et une généralisation de la criminalité dans le pays. Par ailleurs, le système régional de conflit, dont fait partie la RCA (ainsi que le Sud-Soudan, le Tchad, la République démocratique du Congo et le nord de l'Ouganda), a d'importantes répercussions négatives, et facilite l'accès aux armes légères et de petit calibre ainsi que le trafic de ces armes. Plus particulièrement, ceci signifie que les chefs de guerre et les combattants qu'ils ont formés deviennent des mercenaires de tout bord au-delà des frontières, tout en se servant du territoire de la RCA pour piller les populations et échapper aux forces de l'État dans leur propre pays. Les accords de paix, les programmes antérieurs de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) et de réforme du secteur de la sécurité (RSS), n'ont pas réussi à mettre fin à cette situation prolongée de conflit. Aujourd'hui, la perspective d'un processus de DDR crée de fortes attentes dans l'ensemble du pays. La gestion de ces attentes, ainsi que l'aménagement de l'initiative de DDR dans le cadre d'un processus politique élargi, constituent l'un des premiers défis pour le pays.

B. FACTEURS DE RÉSILIENCE

En dépit de son instabilité politique et sécuritaire, la République Centrafricaine dispose d'atouts majeurs qui constituent autant de facteurs de résilience. Au premier rang de ces facteurs figurent ses ressources naturelles considérables (or, diamant, uranium, bois, pétrole), dont la gestion efficace permettrait de contribuer au développement socio-économique du pays. La richesse de sa faune pourrait engendrer une activité touristique et constituer une base de revenus importants pour les autorités locales, leur permettant d'accroître les investissements sociaux. Par ailleurs, les abondantes réserves d'eau, les vastes terres arables et le climat tropical de la Centrafrique sont particulièrement favorables au développement de l'agriculture et de l'élevage, secteurs clés pour la subsistance d'une majorité de la population, mais aussi sources potentielles de revenus majeurs. En outre, de par sa position géographique, la RCA est à la croisée des chemins du continent africain et pourrait devenir une plate-forme commerciale importante, si elle était dotée d'infrastructures adéquates de transport, de communication et d'énergie.

Les dynamiques communautaires positives, ainsi qu'une société civile active, constituent également des facteurs de résilience susceptibles de contribuer à reconstruire le tissu social centrafricain. Les communautés locales font encore usage de mécanismes traditionnels de résolution des conflits, s'appuyant sur la médiation des chefferies traditionnelles, de personnalités locales reconnues et fiables, ou de coopératives professionnelles. Il existe par ailleurs un climat social positif dans lequel les relations sont fondées sur la communication, la négociation et la réalisation de gains mutuellement bénéfiques et ce, au-delà de tout clivage. Cette dynamique est renforcée par les échanges commerciaux, notamment le négoce de bétail, lieu d'échange et d'interactions intercommunautaires. De plus, il existe un noyau dur très actif dans la société civile, qui comprend un nombre important d'organisations, ainsi qu'un réseau de radios communautaires œuvrant dans le domaine de la résolution des conflits, qui canalisent pacifiquement les griefs et les ressentiments lors de débats et d'audiences publiques dans le respect de l'« Autre ». Les nombreuses organisations de femmes aux niveaux local et national jouent également un rôle important dans la promotion de la paix. Enfin, le volontariat est un outil toujours largement pratiqué et entretenu dans le pays, et constitue une source d'espoir, de solidarité, de compassion et de cohésion sociale.

Par ailleurs, les tensions communautaires semblent s'atténuer en de nombreux endroits, tandis que la popularité des groupes armés commence à décroître, créant un environnement favorable à la consolidation de la paix. La population prend peu à peu conscience que le statut de victime n'est pas l'apanage d'une seule communauté, et désire ardemment la fin du conflit. De nombreuses initiatives en faveur de la réconciliation et de la cohésion sociale sont entreprises spontanément au niveau local, notamment des actions de reconstruction de lieux de culte des diverses communautés. Celles-ci mériteraient cependant d'être reprises au niveau national par les autorités et développées dans le cadre d'une approche globale. L'acceptation sociale des groupes armés par la population est également en train de se transformer, allant d'un statut de « protecteurs » à un statut de « criminels ». D'autre part, la composition sociologique et historique des groupes armés, et le fait que les populations se désolidarisent de ceux-ci, constituent des facteurs importants de résilience qui peuvent contribuer à la réduction de la violence et à la réconciliation.

Annexe 7 : Bref aperçu de l'impact de la crise sur les conditions de vies des ménages et l'équité

A. Situation humanitaire, pauvreté et chômage

La crise politico-sécuritaire a transformé les conditions sociales et le développement humain déjà précaires en RCA en crises sociales et humanitaires graves. Outre le nombre élevé de morts, cette crise a entraîné un déplacement massif des populations, la destruction de la plupart des infrastructures sociales (santé et éducation) aussi bien à Bangui qu'à l'intérieur du pays. Dans la quasi-totalité des villages occupés par les groupes armés, les animaux, les outils, les semences et les greniers ont été systématiquement pillés tandis que les infrastructures et les matériels communautaires ont été détruits ou incendiés. Aussi, selon les dernières estimations du système des Nations Unies, plus de 2,2 millions de personnes (soit quasiment la moitié de la population globale) ont besoin d'assistance (en termes de la nourriture, des soins de santé, d'eau, d'assainissement, d'hygiène, des abris, mais également des articles ménagers de première nécessité, etc.), tandis que plus de 50 % de la population est affectée par l'insécurité alimentaire. En dépit des améliorations relatives enregistrées à Bangui et dans certaines localités, les conditions sociales et humanitaires restent difficiles en raison de la persistance de l'insécurité et du nombre encore élevé des déplacés. Selon la Coordination Humanitaire des Nations Unies (OCHA), en juillet 2017 plus de 500 000 personnes sont toujours déplacées, et plus de 420 700 personnes sont réfugiées dans les pays voisins.

L'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence conduite¹¹ par le PAM en 2015 a révélé que 50,5% de la population se trouve en insécurité alimentaire dont 15,2% en insécurité alimentaire sévère et 35,3% en insécurité alimentaire modérée. La prévalence de la malnutrition chronique est évaluée à 38,9%, un taux qui est supérieur au seuil d'urgence défini à 30% par l'OMS ; et la consommation énergétique journalière par habitant par jour estimée à 1 850 Kcal contre 2 400 Kcal en moyenne pour les pays d'Afrique Subsaharienne (2008). La faible présence de l'État sur le territoire en dehors de Bangui a facilité la multiplication de trafics en tout genre et l'installation de groupes armés. L'exploitation lucrative des ressources naturelles, notamment d'or et de diamant, continue de fournir des moyens conséquents aux groupes armés, alimentant ainsi l'insécurité.

Avec un taux de 62%¹² de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté à l'échelle nationale en 2008 dont 64% en milieu rural et 36% en milieu urbain et aurait atteint plus de 76% en 2013, la pauvreté reste une préoccupation majeure du Gouvernement centrafricain. Elle constitue donc un facteur de fragilité majeur, facilitant le recrutement dans les groupes armés, notamment parmi les jeunes démunis. Elle a aussi impacté négativement le taux de chômage et de sous-emplois, notamment des jeunes, qui se situant déjà à un niveau préoccupant avant la crise. Si aucune donnée n'est actuellement disponible sur l'évolution du pays par rapport aux Objectifs de Développement Durable (ODD), le peu d'éléments existants sur l'évaluation du pays par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) manifeste une situation encore préoccupante¹³. Aussi, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,36, la République Centrafricaine (RCA) se classe 188ème sur 188 pays¹⁴ en 2016.

B. Secteur de la santé

Concernant le secteur de la santé, la crise de 201s'est traduite dans les indicateurs de santé déjà mauvais de la RCA. L'accès aux services sanitaires rendu extrêmement difficile, n'a en grande partie été assuré que grâce à l'assistance humanitaire des ONG. Selon la dernière enquête sur la disponibilité des ressources en santé (HeRAMS), environ un tiers des 1008 Formations Sanitaires, que compte le pays, ont été partiellement ou totalement détruites, 22 % des établissements de santé sont dysfonctionnels, et 43% du personnel de santé sont des travailleurs communautaires sans aucune formation de base. Le pays se retrouve avec un (1) médecin pour 27.000 habitants contre une norme de 1 médecin pour 10 000 habitants, Déjà en 2013 pour le vaccin en routine, le taux de la couverture vaccinale est inférieur à 28% ; le décès maternelles est enregistré jusqu'à 890 pour 100.000 naissances vivantes et 164 enfants sur 1.000 n'atteignant pas l'âge de cinq ans. Le taux de la prévalence VIH/SIDA est de 4,6% de la population infectée, reste le plus élevés d'Afrique Subsaharienne Francophone. En 2012 année de début de la crise, 7,8% des enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aiguë dont 1.8 % de la malnutrition aiguë sévère et 6% de malnutrition aiguë modérée. Les plateaux techniques et les équipements de pointes font cruellement défaut dans les hôpitaux de référence du pays. A titre d'exemple, depuis l'indépendance jusqu'aujourd'hui, le pays ne dispose pas de scanner ni d'équipements d'hémodialyse. Sur financement de la Banque, le pays sera doté d'ici fin 2012 de deux (2) scanners et d'une hémodialyse et la capacité des principaux laboratoires médicaux seront renforcées. Pour bien coordonner les interventions dans le secteur de la santé, et en attendant l'élaboration d'un nouveau Plan National de Développement Sanitaire, le Ministère de la Santé publique, de l'Hygiène et de la population a actualisé son plan de transition couvrant la période 2014-2016 qui a été prolongé jusqu'en 2018.

¹¹ Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence - EFSA, PAM, 2015

¹³ Proportion de la population vivant avec 1 USD par jour passant de 67% en 2003 à 62% en 2008 ; profondeur de la pauvreté et intensité de pauvreté estimés respectivement à 33,1% et 53,4% en 2008 ; 28,3% des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale en 2008 contre 21% en 2003.

¹⁴ Rapport PNUD sur le Développement Humain 2015

C. Secteur de l'éducation

En ce qui concerne le secteur éducation, avant la crise, le ratio élèves-enseignant était 1/89. De même, 40% des enseignants sont des maîtres parents sans formation ni qualification. De plus, les bâtiments et infrastructures scolaires sont en nombre insuffisant, le ratio d'élèves par salle de classe est de 87, le ratio élève-pupitre est de 1/32 et la plupart du temps il n'y a qu'un seul manuel pour dix élèves, ce qui entrave les résultats d'apprentissage. Dans les collèges publics et les lycées, les salles de classe sont surchargées. Ainsi, le ratio est de 145 élèves par salle de classe. Déjà en 2011, aucune école ne dispose de l'électricité, plus des trois quarts n'ont pas l'eau potable et 45% ne sont pas équipées de latrines. La crise de 2013 a aggravé ce phénomène. Ainsi, de nombreuses écoles sont détruites et nécessitent d'importants travaux de réhabilitation ou de reconstruction. Le Ministère de l'Éducation a adopté un plan de transition couvrant la période 2015-2017 qui a été prolongé jusqu'en 2018 et entend former 500 maîtres enseignants par an de 2016 à 2018.

Toutefois, certaines écoles ont commencé progressivement à reprendre normalement les activités au début 2015. Le pillage des centres professionnels, associé à l'irrégularité dans les recrutements de nouveaux enseignants, ont amoindri davantage la capacité de ces centres. Selon une enquête du Cluster Éducation en RCA, publiée en avril 2015, les taux d'inscription ont chuté de 6 % en 2014-2015 par rapport à la période pré-crise (2011-2012). La peur de la violence, la pénurie d'enseignants et l'insuffisance des fournitures scolaires sont les raisons principales de l'abandon de l'école. La cartographie des écoles, réalisée en avril 2016, indique néanmoins une situation en nette amélioration avec près de 76 % d'établissements fonctionnels. Le Ministère de l'Éducation a adopté un plan de transition couvrant la période 2015-2017 qui a été prolongé jusqu'en 2018 et entend former 500 maîtres enseignants par an de 2016 à 2018. Leur recrutement effectif reste toutefois contrarié par la faiblesse des ressources budgétaires. Avec l'appui de la Banque, la capacité de l'unique Lycée technique du pays, du lycée professionnel féminin et d'autres établissements d'enseignement technique et professionnels sera renforcée par la construction et réhabilitation du cadre de travail, en équipements et en formation à travers du PARCBI.

D. Accès à l'eau potable

Bien que la RCA dispose de considérables ressources renouvelables en eau, 30% seulement de la population ont accès à l'eau potable, avec des taux compris entre 36,5% à Bangui et 27% en zone rurale. L'infrastructure d'adduction d'eau de Bangui est ancienne et mal entretenue, et même à pleine capacité, elle ne permet pas à répondre à la demande. La plupart des ménages ruraux ont recours à des puits équipés de pompes manuels et les réseaux d'adduction d'eau sont limités à Bangui et à une poignée des centres urbains importants. La RCA ne dispose d'aucun système d'assainissement intégré combinant réseau égout et traitement des eaux usées. La plupart des ménages urbains disposent de latrines privées; il n'en va pas de même à la campagne où la défécation à l'air libre est la pratique dominante, ce qui n'est pas sans créer des risques environnementaux et de santé publique graves. Les taux d'accès à l'assainissement vont de 44% en zone urbaine à seulement 7% en milieu rural; selon les estimations, la moyenne nationale serait de 22%. Le service public des eaux, la Société de Distribution d'Eau en Centrafrique (SODECA) subissent des dommages techniques et des pertes commerciales importantes susceptibles de se traduire par de nouvelles charges financières. De manière générale, des services d'adduction d'eau et d'assainissement inadéquats coûtent à la RCA environ 64 millions USD par an (soit près de 4,5% du PIB) en frais sanitaires supérieurs et pertes de productivités. Le secteur Eau et Assainissement bénéficie également de l'appui de la Banque en vue d'alléger la souffrance de la population en matière d'eau potable et d'assainissement.

E. Problématique du genre

D'après les statistiques de la Banque Mondiale, la population centrafricaine est estimée à 5.277.959 habitants en 2014 dont 51,8 % de femmes. Le profil de la pauvreté fait état d'une taille moyenne des ménages de 4,6 personnes, et de 21,8 % de ménages monoparentaux féminins (c'est-à-dire gérés par une femme seule) et 84,6 % des ménages dirigés par les femmes sont pauvres contre 74 % des ménages dont les chefs sont des hommes.

La RCA a adhéré à la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations unies sur le rôle des femmes dans la construction de la paix, en mettant l'accent sur la protection des femmes et des filles en temps de conflits. D'autres résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies sont prises en compte par le Bureau intégré des Nations unies en Centrafrique (BINUCA), pour soutenir le processus de consolidation de la paix, et la protection des femmes : la résolution 1820 sur la protection des civils contre les violences lors des conflits, la résolution 1888 sur la protection des femmes contre les violences comme armes de guerre, et la résolution 1889 sur la participation des femmes dans le processus de décision et de consolidation de la paix.

Les conflits ont affecté beaucoup plus les femmes que les hommes. Sur l'ensemble du pays et dans les zones de conflits, de nombreux actes de barbaries ont été perpétrés à l'endroit des femmes. Bon nombre d'entre elles ont été victimes des violences, notamment sexuelles, avec des conséquences désastreuses comme les traumatismes, l'infection par le VIH, la stigmatisation des victimes et des enfants nés des viols, la répudiation du foyer conjugal.

L'impact négatif des conflits se ressent aussi sur la situation économique des femmes. Dans l'agriculture, on a constaté la faiblesse du rendement, à cause de l'insuffisance de la force de travail (puisque les hommes et les jeunes ont quitté les villages), et du manque de semences et de vivres. Dans la Fonction publique, les arriérés de salaires affectent la subsistance des ménages et la scolarisation des enfants. L'insécurité qui perdure jusqu'à nos jours dans les zones où

subsistent des foyers de tension, empêche les femmes rurales de vaquer à leurs activités productives quotidiennes. La plupart des femmes ont été amenées, par la force des choses, à prendre en main la vie, voire la survie de leur famille. En cela, elles ont suppléé à l'absence des hommes et n'ont pu compter que sur elles-mêmes pour la prise en charge des familles. Les violences et les « migrations forcées » ont aggravé la situation de pauvreté dans laquelle se trouvait une partie importante de la population, constituée, en majorité, par les femmes et les enfants. Cependant, les femmes ont joué un rôle important dans le processus de réconciliation et la diffusion de la culture de la paix. Elles ont participé au dialogue national, dans le comité de suivi des actes du dialogue national, et au dialogue politique inclusif. Elles sont impliquées dans les structures nationales comme dans les antennes régionales de réconciliation.

Annexe 8 : État des lieux des industries extractives en RCA

La RCA dispose d'importantes ressources minérales, pouvant contribuer à augmenter les opportunités d'emploi, en particulier dans les zones rurales, ainsi que les recettes publiques et les investissements dans les services sociaux. Le secteur minier représentait 7% du PIB en 2007. Après 2009, cette part est tombée à 2%. A ce jour, le secteur des industries extractives de la RCA porte principalement sur l'exploitation de l'or et des diamants, mais son potentiel reste largement inexploité et pourrait inclure de nombreux autres minéraux. L'extraction de diamants représentait environ 40% des exportations avant la crise, et générait entre 250.000 et 400.000 emplois. Cependant des degrés élevés de pratiques informelles et frauduleuses sont enregistrés. Il a été estimé en 2010 que jusqu'à 50% des diamants ont été exportés illégalement. Ce chiffre pourrait être encore plus élevé pour l'industrie de l'or, atteignant potentiellement jusqu'à 95% avant la crise. Le commerce illicite de diamants a été exacerbé par l'insécurité, menant à la suspension du pays du Processus de certification de Kimberley (KPCS) en 2013. Cette suspension a affecté les moyens de subsistance d'un nombre important de personnes dans le pays et contribué à la croissance du secteur informel. L'ONU a estimé qu'au cours de la période 2013-2015, un total de 140.000 carats de diamants, évalués à 24 millions USD, avait été exporté illégalement vers le Cameroun. Deux tonnes d'or auraient été exportées chaque année sur cette même période. Le gouvernement a signé un « cadre opérationnel » en juin 2015 avec le KPCS afin de rouvrir le commerce légal de diamants bruts dans les zones jugées conformes du pays, en fonction de critères spécifiques établis. Le gouvernement a œuvré pour la réalisation de ces critères à Berberati (Sud-Ouest de la RCA), où l'on estime qu'entre 20.000 et 50.000 carats pourraient être exportés. Avec une valeur moyenne de 160 USD par carat, cela se traduirait à près de 1 million USD en recettes fiscales à un taux de taxe à l'exportation réduit de 6%.

Le bois est la principale matière première exploitable pour le pays. La superficie de la zone forestière de la RCA est relativement faible par rapport aux pays voisins, mais sa valeur marchande est élevée. Les ventes de bois, qui représentent la deuxième source de recettes d'exportation du pays, ont sensiblement diminué sur la période de conflit¹⁵, à cause de la destruction de certaines installations de production, de la détérioration des infrastructures, de l'insécurité sur les axes routiers et de l'engorgement du port de Douala au Cameroun, à travers lequel transite la majorité du commerce extérieur. Il représente près de la moitié du total des exportations et contribue dans une mesure importante aux recettes fiscales au niveau local et national. Avant la crise financière mondiale de 2008, le secteur du bois représentait environ 7% des recettes de l'État, mais après 2009, cette part est tombée à 2%. En RCA, les zones forestières couvrent environ 5,4 millions d'hectares dont 3,8 millions d'hectares dans le sud-ouest et 1,6 millions dans le sud-est. Le code forestier de 2009 a renforcé le cadre juridique du secteur et contribué au respect par la République centrafricaine du processus d'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), qui promeut les activités forestières durables et combat les pratiques illégales. Dans le cadre du processus FLEGT, les forêts de la République centrafricaine ont été analysées et cartographiées en détail, et des études socioéconomiques des populations forestières ont contribué à une compréhension plus approfondie des spécificités de leur situation et de leurs priorités en termes de développement. Avant la crise, l'Agence de gestion durable des ressources forestières supervisait les opérations de 14 concessions forestières couvrant 3,5 millions d'hectares et s'assurait du respect des plans de gestion durable convenus entre les entreprises d'exploitation forestière et les pouvoirs publics. Cependant, l'industrie de transformation locale du bois demeure faible. Elle pourrait pourtant permettre l'exploitation des espèces à plus faible valeur ajoutée, dont le poids d'exportation moindre après transformation pourrait en rendre la commercialisation viable. Pendant et après le conflit de 2013, les entreprises ont maintenu un niveau de production minimum, orienté essentiellement vers l'exportation de grumes. Cependant, plusieurs entreprises ont été affectées par le climat général de violence et ont subi des pertes, alors que d'autres ont été victimes de pillages importants.

¹⁵ Près de 30% sur l'export de grumes et 35% sur l'export de sciage (Source : Annuaire statistique du secteur forestier)

A. LEÇONS APPRISSES DE LA DSPi 2014-2016

L'objectif principal vise état l'appui à la sortie de crise et au processus de transition politique. De manière spécifique, la Banque devait contribuer à la stabilisation du pays et aider les populations centrafricaines durant la période de transition. Deux piliers d'intervention ont été retenus : Pilier 1 : « réhabilitation des infrastructures pour améliorer la fourniture des services de base » et Pilier 2 : « restauration des capacités institutionnelles et promotion de la bonne gouvernance »

Le portefeuille a été restructuré avec le maintien de 4 projets jugés pertinents pour 46,72 MUC (PDCAGV, PARCGEF, PSEPA, Projet Energie Boali).

Sources de financement du programme : Ressources dégagées du portefeuille restructuré (22,52 MUC), ABP FAD-13 (15 MUC) et FAT (14, 84 MUC)

Résultats majeurs

- Contribution au retour à l'ordre constitutionnel et à la stabilisation relative du pays
- Modification de l'IOP initial grâce à la flexibilité adoptée: réaffectation des allocations de l'appui institutionnel (7 ,36 MUC) et de la 2ème phase PARCB (15 MUC) au profit de 2 nouveaux appuis budgétaires respectivement en 2015 et 2016.
- Performance asymétrique de l'exécution du DSPi par rapport aux 2 piliers: l'exécution des opérations sous le Pilier 1 a été moins performante que celle relative au Pilier 2
- Facteurs de performance de l'exécution des opérations: situation d'insécurité, nature des opérations, retard dans l'application des mesures de flexibilité prévue par le DSPi

Produits et réalisations

Sous le Pilier I

- Réhabilitation des infrastructures pour améliorer la fourniture des services de base: atteinte des objectifs en bonne voie mais insuffisante au regard des besoins et des cibles définis dans l'évaluation; abandon de la 2ème phase du PARCB entraînant la non construction des pistes rurales à l'intérieur du pays
- Services sociaux de base: amélioration des services de santé et de l'éducation en bonne voie avec les réalisations de PDCAGV (réhabilitation et construction de nombreuses infrastructures scolaires et sanitaires); renforcement de la tendance avec la finalisation sous peu des travaux de réhabilitation et de construction des infrastructures scolaires et sanitaires prévues par le PARCB (voir matrice du cadre logique)
- Accélération de l'exécution des travaux pour le développement des infrastructures : (i) Pour le projet eau et assainissement (PSEPA), conclusion de la majorité des contrats de travaux de réhabilitation du réseau de distribution de la SODECA, réalisation de la quasi-totalité des forages, construction de latrines, etc.; (ii) Energie: réhabilitation des centrales thermiques de Bangui, réduction du délestage d'environ 2 heures; achèvement de la construction des lignes en moyenne tension; démarrage des travaux de réhabilitation de Boali 1 et Boali 2
- Opportunités économiques pour les jeunes et les femmes : création à travers PDCAGV et PARCB de plateformes multifonctionnelles permettant la création d'emplois et de nouveaux métiers pour les femmes et les jeunes; emplois de plus de 600 jeunes désœuvrés dans les travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures sous le PARCB

Encadré 3 : Ajustement du programme indicatif de prêts du DSPi 2014-2016

Le programme indicatif de prêts du DSPi a subi des ajustements pour répondre aux attentes des autorités et l'adapter au contexte volatile du pays. Ainsi, la situation tendue de la trésorerie de l'État (difficulté de faire face aux dépenses essentielles, aux fonds de contrepartie), a amené la Banque à opérer une modification de sa programmation initiale des opérations, en mettant notamment l'accent sur les appuis budgétaires. La Banque a en 2015 annulé l'allocation de l'appui institutionnel à la gouvernance de 7,36 MUC pour affecter ces ressources à un second appui budgétaire d'urgence pour permettre au Gouvernement de faire face aux priorités budgétaires vitales et assurer la continuité des actions de restauration et de redressement des finances publiques. Cette action initiée à la demande du Gouvernement de transition et en étroite coordination avec le dialogue ambiant et l'intervention des autres PTF, a également été renouvelée en 2016 pour les mêmes raisons. La Banque a ainsi procédé à l'annulation de l'allocation pour la phase 2 du PARCB de 15 MUC dont 12,8 MUC ont été affectés à un nouvel appui budgétaire (Programme d'appui aux réformes économiques et financières-PAREF). L'autre partie des ressources du PARCB avait été affectée, à titre de contribution régionale de la RCA, au Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des systèmes Socio- Économiques du Bassin du Lac Tchad-RCA, approuvé en décembre 2014.

Produits et réalisations sous le Pilier II

- Restauration des capacités institutionnelles et promotion de la bonne gouvernance: résultats probants concernant la reprise des services de l'administration publique centrale et la mise en œuvre des réformes encourageante – instruments : 2 appuis budgétaires d'urgence et un appui institutionnel en collaboration avec les autres PTF
- Retour et le redéploiement des fonctionnaires : au moins 75% des effectifs en place en 2016 (avec plus 80% pour la santé, l'éducation et la douane); plusieurs administrations centrales, préfectures et sous-préfectures dotées en infrastructures et équipements; réhabilitations des bâtiments des régies financières (impôts, douanes, trésor et budget)
- Restauration d'une gouvernance économique transparente et sécurisante: restauration du système informatique de la gestion du budget et des régies financières; assainissement du fichier de la solde et de la fonction publique; opérationnalisation de l'ACCT; paiement régulier des salaires; etc.
- Amélioration de la collecte des recettes publiques et de la gestion de la dépense: le ratio recettes fiscales/PIB est passé de 4,5% en 2014 à 7,3% en 2016; la part des dépenses publiques hors procédures est passée de plus 40% en 2014 à moins de 10% en 2016

B. PRINCIPAUX RÉSULTATS DU DSPi 2014-2016

Par rapport à la stratégie

- Poursuivre l'approche stratégique flexible compte tenue de la situation encore fragile de la RCA comme le recommande la politique de la Banque dans ce domaine. Celle-ci s'est avérée efficace et adaptée pour répondre aux besoins et à l'évolution du contexte. De même, il faudrait renforcer le partenariat stratégique avec les PTF dans le contexte de fragilité en l'élargissant à l'ensemble des opérations financées par la Banque. A cet égard, il est indispensable que les parties prenantes (Gouvernement et PTF) prennent les dispositions nécessaires pour coordonner davantage sur la séquence de l'exécution de projets. En outre, la Banque devrait revoir l'adaptabilité des règles et procédures actuelles de la facilité à la transition concernant l'exécution des projets
- Accroître les expertises en quantité et en diversité sur les pays fragiles, et de mieux rationaliser le nombre de projets ou pays couverts par expert
- Une sélectivité rigoureuse mettant l'accent sur des interventions transformatrices e
- intégrées moins nombreuses mais plus importantes réduit les coûts de transaction et maximise les impacts de développement. Compte tenu de la faiblesse des dotations allouées par la FAD et la BAD à la RCA, il convient de classer par ordre de priorité les opérations intégrées aux interventions et aux résultats trans-sectoriels.
- L'intégration systématique de la question du genre aux opérations de la Banque et la mesure des résultats correspondants permettront de promouvoir une croissance inclusive équilibrée. La mise en place d'objectifs explicites en matière de genre d'une part et de cadres systématiques visant à suivre les progrès réalisés d'autre part garantiront que les opérations de la Banque promeuvent l'égalité des genres et l'émancipation des femmes.
- Le développement de partenariats – y compris via la coprésidence des groupes de travail sectoriels de la Banque et des sous-groupes de travail sectoriels – présente plusieurs avantages, dont le renforcement du rôle de la Banque comme rassembleur, catalyseur et transmetteur de connaissance, l'amélioration du dialogue national sur la politique, la facilitation de la coordination et l'harmonisation de l'aide et la mobilisation du cofinancement.

En matière de portefeuille

- ***Renforcer la capacité des CEPs en matière d'exécution et de suivi des projets.*** Même si la performance du portefeuille est satisfaisante, certains projets connaissent des problèmes ou des retards dans leur mise en œuvre. Les CEPs doivent avoir les capacités nécessaires pour gérer les projets; de son côté, la Banque devrait leur dispenser les formations nécessaires.
- ***Renforcer les capacités des entreprises locales.*** La performance des projets dans lesquels des travaux sont nécessaires a été limitée par les faiblesses des capacités (technique et financière) des entreprises locales. Aussi est-il utile que la Banque et d'autres PTFs encouragent le Gouvernement, les chambres de commerce, les chambres de métiers et les instituts de formation, à organiser des programmes de formations destinés aux entreprises de travaux et de de sous-traitance, à l'effet d'améliorer leurs capacités techniques, de gestion et en matière d'acquisition.
- ***Dès que les conditions de sécurité le permettront, accélérer le redéploiement du personnel international de la Banque au Bureau national de Bangui*** afin d'assurer une coopération plus décentralisée et effective basée sur les Top-5. L'action du bureau national sera renforcée par la mise en place de la Direction générale pour la Région Afrique centrale. La présence de tous les spécialistes dans la région permettra une gestion rapprochée des opérations, de prendre le leadership dans les domaines nécessaires, et d'améliorer la performance du portefeuille (traitement rapide et proactif des dossiers de passation des marchés et des décaissements).

Pour le Gouvernement

- ***Améliorer la gestion de la coordination de l'aide (structure, périodicité, méthode, suivi)*** au niveau des ministères et unités des projets
- ***Assurer une revue périodique (annuelle ou semi-annuelle) des projets*** pour partager et mutualiser les expériences et améliorer l'exécution des projets
- ***Améliorer le processus des acquisitions lors de la mise en œuvre des projets*** en élargissant les appels d'offre aux entreprises de la sous-région CEMAC du moins pour les AON
- ***Promouvoir l'exécution des projets par les ONGs***, ainsi que l'exécution des marchés d'infrastructures de base par les ONGs internationales qui ont déjà une influence et des installations dans les zones difficiles d'accès pour les entreprises. Cette stratégie aurait permis à l'IDA d'accélérer la construction de certaines infrastructures de base

Pour les partenaires au développement

- Un engagement et un dialogue soutenus sont nécessaires pour.
- Le cadre de coopération pour le développement

Annexe 10 : Évaluation de l'éligibilité au Pilier I de la Facilité d'Appui à la Transition

A. ÉVALUATION PAYS

La République Centrafricaine a connu en mars 2013 la crise politico-militaire la plus aigüe de son histoire eu égard à l'intensité de la violence ainsi que des conséquences socio-économiques et sécuritaires qui ont caractérisé cette crise. Néanmoins, le pays a réalisé des efforts appréciables et des progrès notables dans le processus de consolidation de la paix et de la sécurité, dans la mise en œuvre des réformes économiques et financières ainsi que dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Le pays demeure pourtant parmi les plus fragiles et plus pauvres en Afrique Subsaharienne d'autant plus que sa fragilité est devenue quasi-structurelle après une longue série de crises militaro-politiques. En 2016, la note de l'Évaluation de la Performance Pays (EPP) s'est située à une moyenne de 3. Ainsi, la RCA est éligible à l'appui supplémentaire (pilier I) de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) pour le cycle 14 (FAT14).

Dans le cadre des efforts de sortie de crise et de consolidation de la paix, les progrès ont notamment été réalisés à travers (i) l'organisation en mai 2015 d'un forum national sur la réconciliation et le dialogue social, (ii) l'adoption par référendum et la promulgation de la nouvelle Constitution, et (iii) la tenue des élections présidentielles et législatives jugées crédibles et transparentes par la communauté internationale ayant abouti au retour à l'ordre institutionnel. Le pays a également élaboré un Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix en RCA (RCPCA) 2017-2021 qui résulte d'un processus de consultations de toutes les composantes et parties prenantes nationales. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions du forum national de mai 2015, le Gouvernement, sous l'égide du Président de la République, a élaboré un dispositif DDRR (Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Rapatriement) et poursuit des négociations avec les groupes armés en vue de leur implication à sa mise en œuvre effective.

Au plan économique, le pays se remet progressive de la forte chute de la croissance enregistrée en 2013 (-37%), grâce à une relance de tous les secteurs économiques, en particulier le secteur agricole et celui des services. Les perspectives de croissance économique pour la période 2017-2019 sont favorables avec une croissance moyenne du PIB réel supérieure à 5%, et une baisse graduelle de l'inflation vers le seuil communautaire de 3% contre une moyenne d'environ 6% au cours des trois dernières années. En matière de finances publiques, la RCA fait face à des tensions énormes liées notamment à la faiblesse des ressources internes, face à des besoins de plus en plus accrues pour la reconstruction du pays. Depuis le déclenchement de la crise en 2013, le déficit primaire est resté supérieur à 3% du PIB. Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, le Gouvernement a pu combler globalement ses besoins de financement pour les dépenses les plus urgentes et a par ailleurs entrepris des actions visant à améliorer le recouvrement des recettes fiscales et douanières, et à restaurer le système de gestion des finances publiques. Ainsi, les recettes publiques intérieures se sont accrues, passant de 4,9% du PIB en 2014 à 7,1% en 2015 et 8% en 2016. Bien qu'une nouvelle Revue des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) n'ait pas encore été réalisée, les progrès sont notables pour un retour à l'orthodoxie en matière de gestion des finances publiques.

La crise de mars 2013 a accentué la précarité des conditions de vie des populations. La RCA n'a pu réaliser aucun des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015, comme en témoigne le rapport d'évaluation finale des OMD élaboré conjointement par les autorités centrafricaines et le PNUD. Aussi, sur le plan du développement humain, la RCA se situe en 2016 au 187e rang sur 188 pays, en raison notamment de l'aggravation de l'incidence de la pauvreté, estimée à 70 % et d'une espérance de vie de seulement 49 ans. Situé à 0,35 l'indice du développement humain de la RCA est inférieur à la moyenne de 0,505 des pays dans le groupe à faible développement humain et en dessous de la moyenne de 0,518 des pays d'Afrique sub-saharienne. Le pays a adopté une Feuille de route de transition et un Programme d'Urgence pour le Relèvement Durable en RCA (PURD) pour la période 2014-2016 qui ont bénéficié de l'appui des partenaires techniques et financiers à travers des projets dans le secteur social et humanitaire. Quelques progrès bien que limités ont été réalisés : la construction et la réhabilitation des infrastructures sociales (éducation, santé, eau et assainissement) et de production, la relance des activités génératrices de revenu et des secteurs productifs, l'appui à l'autonomisation de la femme et à la lutte contre les violences basées sur le genre. Grâce à la mise en œuvre du RCPCA, la RCA vise à accroître ses efforts de sortie de crise et d'amélioration des conditions de vie des populations.

B. ÉVALUATION DE L'ÉLIGIBILITÉ AU PILIER I DE LA FAT DANS LE CADRE DU FAD 14

Indicateur	Guichet I : Appui supplémentaire-Critères du premier filtrage
Engagement à consolider la paix et la sécurité	<p>La République Centrafricaine a une note moyenne du CPIA harmonisée de 3. Ceci confirme l'éligibilité du pays à l'appui supplémentaire (Pilier I) de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT). Après la crise de mars 2013 qui a été la plus meurtrière de l'histoire du pays, la RCA a organisé en mai 2015 un forum national sur la réconciliation et le dialogue qui a permis de conclure un pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction par toutes les parties prenantes et de signer un accord de désarmement par les principaux mouvements politico-militaires structurés, le gouvernement et la société civile.</p> <p>La situation politique s'est améliorée grâce à (i) la promulgation de la Constitution après un référendum en 2015, (ii) la tenue en 2016, des élections présidentielles et législatives jugées crédibles et transparentes par la communauté internationale. Ces élections ont permis le retour à l'ordre institutionnel. Le pays dispose des institutions qui fonctionnent normalement : Gouvernement et Assemblée Nationale.</p>

	<p>La Communauté internationale et les principaux partenaires techniques et financiers continuent de se mobiliser pour accompagner la RCA dans les efforts de reconstruction ainsi que de consolidation de la paix et de la sécurité. Le pays a préparé et adopté un Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix en RCA (RCPCA) 2017-2021. Les trois piliers du RCPCA sont : (i) soutenir la paix, la réconciliation et la sécurité ; (ii) renouveler le contrat social entre l'État et la population ; (iii) assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs.</p> <p>La RCA a réalisé des efforts qui ont permis d'améliorer la situation sécuritaire. Celle-ci demeure volatile et précaire surtout à l'intérieur du pays où opèrent des groupes armés. Néanmoins, le pays a mis en place un dispositif de DDRR (Désarmement Démobilisation, Réinsertion et Rapatriement) et poursuit, sous l'égide du Président de la République, les négociations avec les principaux groupes armés pour leur implication effective au processus. On note que sur 14 groupes armés, 13 participent au comité consultatif du DDRR dont le succès s'avère déterminant pour la consolidation de la paix et de la sécurité.</p>
<p>Besoin socio-économiques non satisfaits</p>	<p>La crise de mars 2013 a accentué la précarité de la situation socio-économique du pays. En 2016, le taux de pauvreté se situe à 70% et l'indice du développement humain à 0,35 donc à la moyenne de 0,505 des pays dans le groupe à faible développement humain et en dessous de la moyenne de 0,518 des pays d'Afrique sub-saharienne. La RCA se situe en 2016 au 187ème rang sur 188 pays sur le plan du développement humain.</p> <p>En raison de cette dégradation de la situation sociale et humanitaire, en particulier depuis l'éclatement de la crise politico-sécuritaire en mars 2013, la RCA n'a pu réaliser aucun des huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015, comme en témoigne le rapport d'évaluation finale des OMD élaboré conjointement par les autorités centrafricaines et le PNUD. Des progrès avaient pourtant été réalisés entre 2004 et 2012, notamment en matière de scolarisation des filles au primaire, de promotion de l'égalité homme-femme, de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement du cadre macroéconomique, avec l'atteinte du point d'achèvement en juin 2009, et de la normalisation de la coopération internationale avec les PTF.</p> <p>Tous les secteurs socio-économiques ont été lourdement affectés par la crise de mars 2013 et le pays a d'énormes besoins pour sa reconstruction :</p> <p>(i) Selon une enquête du Cluster Éducation en RCA publiée en avril 2015, les taux d'inscription ont chuté de 6% en 2014-15 par rapport à la période pré-crise (2011-2012), la situation s'est nettement améliorée en 2016 (76% d'établissements fonctionnels) ; l'on enregistre un taux brut de scolarisation de 17% contre un taux net de 13%, seulement 3% accèdent au cycle supérieur (1.4% pour les filles contre 4% pour les garçons). Les écarts qui existaient avant la crise se sont creusés entre le Nord et la Sud où l'on recense des taux élevés d'abandon scolaires en raison, entre autres, de l'absence des enseignants.</p> <p>(ii) Dans le secteur de la santé, la situation demeure précaire malgré les efforts réalisés par le Gouvernement avec l'appui des partenaires multilatéraux et bilatéraux à travers des projets et programmes. La dernière enquête sur la disponibilité des ressources en santé (HeRAMS) révèle que environs un tiers des 1008 Formations Sanitaires que compte le pays ont été partiellement ou totalement détruites, 22 % des établissements de santé sont dysfonctionnels, et 43% du personnel sont des travailleurs de santé communautaire sans aucune formation cohérente. Les pillages des équipements de la chaîne de froid et des moyens de transport ont limité le nombre de centres PEV fonctionnels à 290. Les indicateurs du secteur de la santé demeurent alarmants, parmi lesquels : (i) moins de 50% d'enfants ont été vaccinés (avant l'âge d'un an) contre les principales maladies évitables par la vaccination en fin 2015 et seulement 30% en mi 2016 ; (ii) 6.6% des enfants de moins de cinq ans souffrent de la malnutrition aiguë globale (MAG) dont 1.9% de forme aiguë sévère (MAS) ; (iii) 40.8% d'enfants victimes du retard de croissance ; (iv) 45% de décès dû au paludisme ; (v) 4,9% de prévalence d'infection au VIH chez les adultes de 15 à 49 ; (vi) espérance de vie à la naissance de 51 ans.</p> <p>(iii) En matière de genre, il convient de noter des inégalités élevées. Les femmes représentent 53,7% de la population active mais sont plus analphabètes que les hommes ; 80% des femmes âgées de 15 à 49 ans n'ont pas du tout accès à l'instruction. Néanmoins, sur le plan juridique, le pays a adopté : i) la loi 06.005 du 20 juin 2006 relative à la Santé de la Reproduction qui «garantit l'égalité en droit et en dignité de tous les individus en matière de santé de la reproduction, sans aucune discrimination basée sur le sexe », ii) la convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme (CEDEF) ratifiée en 1991, iii) la convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée en 1992, et iv) la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et son protocole additionnel. Au plan sécuritaire, le pays a adhéré à la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations unies sur le rôle des femmes dans la construction de la paix, en mettant l'accent sur la protection des femmes et des filles en temps de conflits. D'autres résolutions prises pour soutenir le processus de consolidation de la paix, et la protection des femmes concernent la résolution 1820 sur la protection des civils contre les violences lors des conflits, la résolution 1888 sur la protection des femmes contre les violences comme armes de guerre, et la résolution 1889 sur la participation des femmes dans le processus de décision et de consolidation de la paix.</p>

<p>Meilleures conditions macroéconomiques et pratique d'une saine gestion de la dette</p>	<p>La RCA a entrepris une reprise depuis 2014 imputable en grande partie au secteur agricole qui représente presque 45% du PIB. Les perspectives de croissance économique pour 2017 sont favorables avec un taux de croissance annuel du PIB réel qui devrait atteindre 5,5%, tandis que le taux d'inflation annuel moyen baisserait à 3,5% et le déficit public primaire serait ramené à 1,8% du PIB.</p> <p>Les mesures prises en 2015 pour redresser les finances publiques ont permis de faire face à la mauvaise situation de la dette survenue en 2014, même si des arriérés de pensions sur trois trimestre ont été accumulés en 2015. La récente dégradation de l'état de la dette centrafricaine, notamment soulignée par l'analyse du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, s'est traduite par une hausse du ratio dette publique/PIB, celui-ci atteignant environ 40 % en 2014 comparé aux 25 % obtenus en 2009 grâce à l'allègement de la dette. En raison de la forte contraction du PIB et des exportations, la RCA est ainsi passée d'une situation de risque modéré à celle de risque élevé. Comme l'indique le rapport conjoint du FMI et de la Banque mondiale, « la valeur actuelle (VA) de référence des ratios de dette extérieure/exportations et service dette/exportations sera supérieure aux seuils indicatifs liés aux politiques en œuvre, respectivement de 2013 à 2019 et de 2013 à 2015 ». Les mesures de redressement entreprises en 2015, conjuguées aux appuis budgétaires extérieurs, ont permis non seulement de faire face aux services de la dette publique mais aussi d'honorer une bonne partie des arriérés. En conséquence, les perspectives de la dette à moyen terme se sont améliorées, aidées en cela par l'aide extérieure massive et des prêts octroyés à des conditions concessionnelles. La Banque a accompagné les efforts du pays pour une meilleure gestion de la dette publique en soutenant techniquement et financièrement l'implémentation d'une version améliorée du logiciel de gestion de la dette, SYGADE 6, accompagné d'un renforcement des capacités des agents de la Direction de la Dette Publique.</p>
<p>Engagement pour la pratique d'une saine gestion des finances publiques</p>	<p>En matière de finances publiques, la RCA avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a entrepris des actions visant à restaurer le système de gestion des finances publiques. Ces efforts ont ensuite été renforcés par les mesures consistant à améliorer la mobilisation des ressources publiques internes et à renforcer le cadre de gestion de la dépense publique.</p> <p>Les recettes publiques intérieures se sont améliorées, passant de 4,9% du PIB en 2014 à 7,1% en 2015 et 8% en 2016. Bien qu'une nouvelle Revue des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) n'ait pas encore été réalisée, l'on note un fort engagement des autorités nationales pour un retour à l'orthodoxie en matière de gestion des finances publiques : le Comité de trésorerie en charge de la définition et du suivi mensuel de la gestion, et le Comité de suivi et de gestion des finances publiques chargé suivre trimestriellement ou sur une base plus fréquente si nécessaire, l'utilisation faite de l'ensemble des ressources publiques et la bonne exécution du plan de trésorerie. Ces outils de gestion des finances publiques accroissent d'autant plus la transparence dans l'utilisation des publics que les PTF, apportant des appuis budgétaires, y prennent part. Il convient par ailleurs de rappeler que l'opérationnalisation, depuis 2014, de l'Agence comptable centrale du Trésor, avec un compte unique au Trésor auprès de la Banque centrale, ainsi que l'interconnexion des systèmes informatiques du budget, sont de nature à renforcer l'efficacité de ce système de gestion des finances, même en situation de crise. Les efforts se poursuivent avec un usage moins fréquent des procédures exceptionnelles d'exécution de la dépense publique et un rattrapage de la comptabilité publique pour permettre la reddition des comptes.</p>
<p>Transparence dans la gestion publique</p>	<p>En 2015, la situation du secteur des ressources naturelles et de l'environnement en RCA est marquée par la levée partielle de la suspension du pays au processus de Kimberley au mois de juillet. Cette décision, limitée à la zone géographique du Sud-Ouest, a été motivée à la fois par les dispositions rassurantes prises par les autorités transitoires, avec l'appui de la communauté internationale, dans la lutte contre le trafic illégal de diamant et par la nécessité de satisfaire les besoins importants du pays en ressources financières. La suspension provisoire de la RCA du système de certification du processus de Kimberley (Kimberley Process Certification Scheme, KPCS), dont elle est membre depuis 2003, était en effet intervenue immédiatement après l'éclatement de la crise, en raison des soupçons et des risques relatifs au financement des activités criminelles par l'exploitation des ressources diamantifères du pays.</p> <p>La suspension du pays de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), intervenue au même moment que la suspension du système de certification du processus de Kimberley, reste en revanche toujours en vigueur. Le dernier rapport de déclaration des revenus miniers effectué auprès de l'ITIE date de 2010. La RCA est devenue membre de l'ITIE en août 2007 et a été déclarée pays candidat en novembre 2008, avant d'accéder au statut de pays conforme en mars 2011.</p> <p>Dans le secteur des ressources forestières et du bois, l'Accord de partenariat volontaire (APV) signé avec l'Union européenne en 2011 sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits dérivés (Forest Law Enforcement, Governance and Trade, FLEGT) est resté en vigueur.</p>

Annexe 11 : Evaluation du risque fiduciaire (ERF)

A. INTRODUCTION :

L'évaluation du risque fiduciaire (ERF) lié au système de gestion des finances publiques (GFP) de la République Centrafricaine (RCA) a été réalisée dans le cadre de la mission d'évaluation du programme d'appui aux réformes économique et financière par le Département des services fiduciaires de la Banque (SNFI) en septembre 2016. Cette évaluation est faite, conformément à la Politique de Gestion Financière des Opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et à la directive de Promotion de l'Utilisation des Systèmes Nationaux de GFP de février 2014. Le présent rapport sur l'ERF du système de GFP en RCA, s'articule autour de trois principaux points : i) un résumé analytique, ii) le corps du rapport qui montre la situation concernant chaque indicateur et iii) des annexes.

B. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Objectif :

L'objectif de l'ERF est de répondre à l'engagement, pris par la Banque dans le cadre de la déclaration de Paris, à maximiser l'utilisation des systèmes nationaux de GFP pour la gestion financière des projets et programmes financés par la Banque. Il s'agit d'une part d'évaluer le système de GFP actuellement en place en RCA afin de déterminer s'il est adéquat et permet la production en temps réel des informations financières exhaustives et fiables sur la gestion des projets et programmes financés par les partenaires au développement dont la Banque et d'autre part d'identifier les besoins en matière de renforcement des capacités permettant l'utilisation progressive dudit système.

Le dernier rapport existant sur l'évaluation du système de GFP est le PEFA 2010. Depuis cette date, aucune autre étude diagnostique couvrant l'ensemble du domaine de la GFP n'a pas été menée. Les crises politico-militaires qu'a connues le pays depuis ces dernières années n'a pas permis une évolution dans ce domaine. La majorité des conclusions du PEFA 2010 restent d'actualité. Toutefois, pour s'en assurer, la mission a dû procéder à « un examen et une analyse ex nihilo » de la situation actuelle relative aux éléments déterminant du risque fiduciaire lié à la GFP à savoir : le budget, la trésorerie, la comptabilité et l'établissement des rapports, le contrôle interne et en fin le contrôle externe. L'approche adoptée pour effectuer cet examen a consisté à i) administrer un questionnaire aux responsables de chaque service concerné puis ii) faire des entretiens direct avec chacun d'eux. C'est ainsi que la mission a pu s'entretenir avec les cadres de l'Agence Comptable Centrale du Trésor, la Direction de la Centralisation Comptable, la Direction générale du Budget, l'Inspection Générale des Finances, la Direction des services informatiques et la Cour des comptes. Les réponses écrites aux questionnaires transmis, à l'avance, ont été transmises à la mission dans les délais impartis.

Par ailleurs, l'évaluation a tenu compte du niveau de la perception de la Corruption en RCA notamment celle publiée par « Transparency international ». L'exploitation des rapports spécifiques en particulier l'EPIP de la Banque, le document de la politique nationale de lutte contre la corruption, le rapport d'audit informatique de l'application de gestion commune à la Direction Générale du Budget et au Trésor, République Centrafricaine.

Résultat de l'évaluation:

Il ressort de l'évaluation que le risque fiduciaire global initial est « élevé » à cause des insuffisances constatées dans les différents domaines de métier du système actuel de gestion des finances publiques et ce, en dépit de la politique en faveur de la promotion de la bonne gouvernance et de l'assainissement des finances publiques menée par le Gouvernement. Les réformes portant sur les finances publiques sont nombreuses et ne pourront se faire que dans une situation de stabilité durable dans le pays et un temps relativement suffisant avant de pouvoir recueillir la pleine mesure des résultats. Les difficultés liées au contexte de fragilité actuel du pays, la mauvaise gouvernance et la corruption sont des facteurs qui ne favorisent pas la mise en œuvre efficace de toutes les réformes de GFP dans le court terme. La mise en œuvre de mesures identifiées pour l'atténuation du risque fiduciaire va donc au-delà de l'appui de la Banque. Elle nécessite un engagement du Gouvernement et la conjugaison des efforts de tous les partenaires techniques et financiers de la RCA. Le tableau ci-dessous récapitule les résultats de l'évaluation.

C. TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ÉVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE PAYS PAR FACTEUR DE RISQUE

Élément	Indicateurs	Note	Évaluation du risque initial	Principales insuffisances	Mesures d'atténuation
1. Budgétisation	Les capacités du sous-système du budget sont suffisantes pour la planification (préparation) des budgets.	1	Substantiel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de guide formel pour la préparation et l'exécution du budget, ▪ Insuffisance dans le processus de préparation du budget dans les ministères 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélérer la mise en œuvre du manuel des procédures budgétaires ▪ Mettre en place des procédures de préparation du budget dans les ministères en vue de s'assurer de l'implication de tous les services et la cohérence des objectifs avec les priorités du ministère. ▪ Intégrer, dans le système de gestion budgétaire, les
	Les capacités du sous-système du budget sont suffisantes pour le contrôle budgétaire	0,72	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'un budget de programmes, (CDMT), cohérents avec les objectifs et résultats des différentes entités de l'État, ▪ Absence des informations fiables relatives aux budgets 	

Élément	Indicateurs	Note	Évaluation du risque initial	Principales insuffisances	Mesures d'atténuation
				annuels des projets financés sur les ressources extérieures <ul style="list-style-type: none"> Absence d'un système permettant d'avoir des informations fiables sur la gestion budgétaire des projets et programmes financés par les partenaires extérieurs 	budgets des projets et programmes en vue d'avoir un suivi et un contrôle permanents et efficaces desdits budgets jusqu'au niveau des composantes <ul style="list-style-type: none"> Harmoniser le calendrier budgétaire des projets avec celui de l'État Harmoniser les classifications budgétaires des projets et programmes des différents bailleurs de fonds puis le lier à la classification budgétaire du système national
2. Trésorerie	Les capacités du sous-système de la trésorerie sont suffisantes pour la gestion des flux de ressources et des décaissements de fonds au titre de l'aide	0,5	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> Absence de guide formel pour la gestion de la trésorerie, Faible articulation entre les plans d'engagement et les plans de trésorerie Faible maîtrise des flux de trésorerie (prévisions des encaissements et décaissements non fiable) ; Faible maîtrise de la gestion des arriérés et de la dette en général Insuffisance dans l'établissement des états de rapprochement bancaire Absence d'un mécanisme formel de gestion des fonds des aides extérieures ; Indisponibilité en temps réel des données exhaustives sur la dette extérieure 	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer la mise en œuvre du manuel des procédures Améliorer la qualité du plan des flux trésoreries
	Le compte unique du trésor est un moyen approprié et fiable pour administrer les fonds au titre de l'aide.	1,42	Substantiel		
3. Comptabilité et établissement de rapports financiers	Les capacités du sous-système comptable sont suffisantes pour enregistrer toutes les transactions et servir de base d'établissement en temps voulu de rapports financiers exhaustifs.	1	Substantiel		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un système intégré de GFP plus performant suivant un cahier de charges précis Renforcer les capacités techniques des ressources humaines Définir un mécanisme d'enregistrement des opérations des projets financés par des bailleurs de fonds extérieurs Améliorer la comptabilisation, le suivi et le système de sauvegarde des immobilisations Améliorer la gestion des flux de la dette de l'État Mettre en œuvre les réformes prévues dans le cadre des appuis des bailleurs de fonds
	Les systèmes intégrés de gestion financière sont suffisamment souples pour répondre aux exigences spécifiques en matière d'établissement de rapports et sont régis par des procédures permettant de garantir le respect des délais et la qualité des informations produites.	0,5	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> Système informatisé de comptabilité non performant Absence en temps réel des informations fiables et exactes de la situation des comptes de l'État Insuffisance de ressources humaines qualifiées Absence des procédures pour la comptabilisation des opérations de projets financés sur les fonds extérieur Retard dans la production des états financiers 	
	Le sous-système de la comptabilité financière compte un	0,25	Élevé		

Élément	Indicateurs	Note	Évaluation du risque initial	Principales insuffisances	Mesures d'atténuation
	module intégré sur les immobilisations pour l'enregistrement et le contrôle appropriés des éléments d'actif acquis				
	Le sous-système de la comptabilité tient des dossiers à jour sur les emprunts du pays.	0,33	Élevé		
	Les systèmes comptables sont protégés contre la manipulation délibérée des données et/ou la perte accidentelle ou la corruption des données	0,6	Élevé		
4. Vérification interne	Les capacités du sous-système de la vérification interne sont suffisantes	0,22	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de ressources humaines ; ▪ Faibles capacités de l'IGF ▪ Absence de code de conduite dans l'administration ; ▪ des manuels des procédures ignorés et inadaptés au contexte actuel; ▪ Insuffisance dans l'application des procédures y compris de sauvegarde des actifs; ▪ Insuffisance dans le contrôle des dépenses ▪ Absence de contrôle interne des projets et programmes ▪ Absence de transparence et contrôle dans les attributions des marchés ; ▪ Faible suivi des recommandations de missions de contrôle interne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer ou Actualiser le manuel des procédures relatives au contrôle suivant les normes de contrôle admises au plan international ▪ Renforcer les capacités de l'IGF suivant un plan global de formation; ▪ Définir un code de conduite et le diffuser ; ▪ Mettre en place un mécanisme de suivi de recommandations des missions de l'IGF ; ▪ Intégrer dans la mission de l'IGF, le contrôle des projets financés par les ressources extérieurs
	Les mécanismes de mise en concurrence, d'utilisation optimale des ressources et de contrôle de la passation des marchés publics sont appropriés.	0,33	Élevé		
	Les capacités de la fonction de vérification interne sont suffisantes.	1,33	Substantiel		
5. Audit externe	L'ISC jouit du degré d' «indépendance» requis pour s'acquitter efficacement de ses missions.	0	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible autonomie de la CdC limitant considérablement son indépendance, ▪ Faible connaissance de la mission de la CdC par l'administration et les citoyens ▪ Insuffisance du personnel qualifié et d'application des normes admises au plan international ▪ Insuffisance des moyens financiers ▪ Absence des procédures formelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Doter la CdC des moyens nécessaires pour assurer efficacement sa mission ; ▪ Actualiser les textes organiques de la cour des comptes afin de renforcer les dispositions relatives à son indépendance et son autonomie financière ▪ Élaborer le manuel des procédures de la cours ▪ Adhérer à l'INTOSAI ; ▪ Doter la cour d'un personnel suffisant et qualifié et assurer leur formation continue. ▪ Faire connaître la valeur ajoutée de la CdC au public et à l'administration
	L'ISC a les capacités requises pour s'acquitter de sa mission de vérification.	0	Élevé		
Évaluation globale du risque initial		0,6	Élevé		

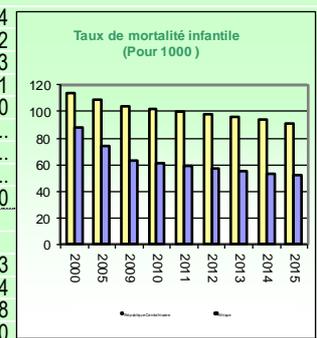
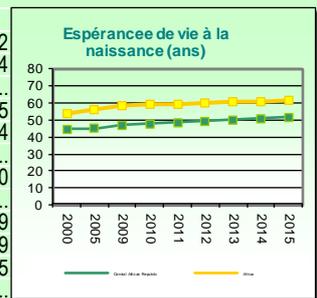
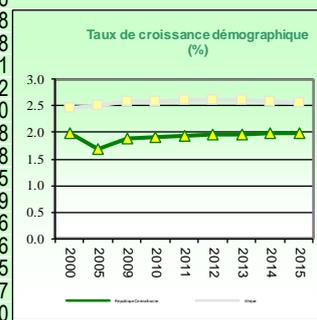
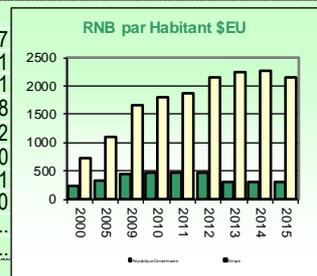
Annexe 12 : Répartition des PTF en fonction de leurs domaines d'interventions en RCA

	Paix et Sécurité	Éducation	Agriculture (y compris sécurité alimentaire)	Santé	Transport	Eau et assainissement	Énergie	Développement du secteur privé et jeunesse	Protection sociale	TIC	Loi sur la réconciliation judiciaire et ordonnance	Environnement et Forêt	Règlement urbain et	Décentralisation et gouvernance	PFM (y compris la gouvernance économique)	Secteur financier
Allemagne	X		X													
Pays-Bas	X			X												
Suède														S		
Royaume-Uni	X													S		
États-Unis	X	X						X	X		X					
France	X	X	X		X	X		X	X			X		B	X	
Suisse																
Fonds mondial				X												
Luxembourg																
Japon	X		X			X			X					S		
Corée																
Chine	X	X			X		X									
Inde															S	
Fonds du Koweït																
BADEA						X	X									
Fonds saoudien		X	X		X	X										
Banque mondiale	X	X	X	X	X	X	X	X	X					B	X	
BAD		X	X	X		X	X	X				X		B	X	
Union Européenne	X	X	X	X		X		X	X		X	X		B	X	
BEI										X						
FAO			X													
BIT		X														
PNUD	X		X			X		X	X		X				X	
UNEP																
UNESCO		X														
UNFPA		X		X												
UNHCR									X							
UN HABITAT																
UNICEF	X	X		X	X	X			X							
ONUDI																
UN Women								X								
PAM		X	X													
ONUSIDA																
FIDA			X													
OMS				X												
OIM									X							

*B → représente les partenaires fournissant un soutien budgétaire sectoriel
S → représente des partenariats silencieux grâce à une coopération déléguée*

Annexe 13 : Indicateurs socio-économiques comparatifs de la RCA

	Année	République Centrafricaine	Pays en Afrique Développement	Pays Développés	
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)	2016	623	30,067	97,418	36,907
Population totale (millions)	2016	5.0	1,214.4	6,159.6	1,187.1
Population urbaine (% of Total)	2016	39.5	40.1	48.7	81.1
Densité de la population (au Km ²)	2016	8.0	41.3	65.1	33.8
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2015	320	2 153	4 509	41 932
Participation de la Population Active * - Total (%)	2016	78.1	65.7	63.5	60.0
Participation de la Population Active ** - Femmes (%)	2016	71.8	55.7	48.9	52.1
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2016	97.2	100.1	106.0	105.0
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	188
Population vivant en dessous de 1.90 \$ par Jour (%)	2008	66.3	...	21.1	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2016	2.0	2.5	1.3	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2016	2.7	3.6	2.4	0.8
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2016	38.8	40.9	27.9	16.8
Population âgée de 15-24 ans	2016	20.5	19.3	16.9	12.1
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2016	3.9	3.5	6.6	17.2
Taux de dépendance (%)	2016	74.5	79.9	54.3	52.0
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2016	25.1	24.0	25.7	22.8
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2016	52.2	61.5	69.9	80.8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2016	54.2	63.0	72.0	83.5
Taux brut de natalité (pour 1000)	2016	33.1	34.4	20.7	10.9
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2016	13.7	9.1	7.6	8.6
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2015	91.5	52.2	34.6	4.6
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2015	130.1	75.5	46.4	5.5
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2016	4.1	4.5	2.6	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	882.0	476.0	237.0	10.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2016	24.3	31.0	62.2	...
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005-2015	4.7	41.6	125.7	292.2
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 habitants)	2005-2015	25.2	120.9	220.0	859.4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2010-2015	53.8	53.2	69.1	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	68.5	71.6	89.4	99.5
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	21.8	39.4	61.5	99.4
Pourcent d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2015	3.7	3.4
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2015	391.0	240.6	166.0	12.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2015	74.0	81.8
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2015	49.0	75.7	83.9	93.9
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2010-2015	23.5	18.1	15.3	0.9
Prévalence de retard de croissance	2010-2014	40.7	33.3	25.0	2.5
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015-2016	47.7	16.2	12.7	...
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	2.1	2.6	3.0	7.7
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-2016	93.5	101.2	104.9	102.4
Primaire - Filles	2010-2016	79.8	98.4	104.4	102.2
Secondaire - Total	2010-2016	17.4	52.6	71.1	106.3
Secondaire - Filles	2010-2016	11.8	50.2	70.5	106.1
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2010-2016	19.9	47.1	59.8	81.0
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010-2015	36.8	66.8	82.3	...
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010-2015	50.7	74.3	87.1	...
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010-2015	24.4	59.4	77.6	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2010-2015	1.2	5.0	4.0	5.0
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2014	2.9	8.7	11.2	10.3
Terres agricoles (% superficie des terres)	2014	8.2	41.7	37.9	36.4
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2014	35.6	23.2	31.4	28.8
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0.1	1.1	3.5	11.0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Juin 2017

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. * Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

** Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)